



La Chambre

Trimestriel d'informations, d'échanges et de formation de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat

N° 37 Décembre 2023



Industrie, Artisanat, Agropastoral,

Les progressions du Made in Cameroon

- Actions et acteurs clés
- Secteurs porteurs
- Prouesses de la CCIMA
- Analyse de Dr Begoumenie Bertrand

**« Consolidating
our Gains,
Looking into
the Future »**



Hon. Christophe EKEN



CCIMA - La passerelle entre l'Etat camerounais et les opérateurs économiques, pour un développement dynamique des affaires.

INTERET PUBLIC

• Une plate-forme de dialogue secteur Public/ secteur Privé dans l'optique du développement de l'environnement des affaires au Cameroun

INTERET ECONOMIQUE

• Un observatoire de grande envergure intégrant une vaste banque de données pour l'approvisionnement et la consultation des informations économiques et financières.
Assistance, conseil et encadrement des Chefs d'entreprises (CTPE & PME)

FORMATION CONTINUE ET RECYCLAGE

• Multiples séminaires, conférences et ateliers au service de la formation continue et du recyclage des opérateurs économiques.
• Accueil et orientation des investisseurs pour une synergie efficace Sud-Sud et Nord-Sud.

Notre challenge : œuvrer encore et toujours plus pour la dynamisation et le rayonnement des entreprises camerounaises

Chambre de Commerce, d'Industries, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

B.P. 4011 Douala - Tél.: +237 233 426 855 - Fax : +237 233 425 596

E-mail : siege@ccima.cm - Web : www.ccima.cm



La Chambre

Sommaire



Editorial

- P.05 - Editorial

Essentiel

- P.06 - Partnership
- P.07 - Audience
European Union and CCIMC to Deepen Cooperation
- P.08 - South-South Business Cooperation
Uruguay, Argentina on Charm Offensive in Cameroon
- P.09 - Project into the Future
- CCIMC Statutory Meetings take Stock of 2023
- P.10 & 11 - Mandature 2020-2024
- « Pour 2024, nous comptons capitaliser les acquis du passé et faire mieux »

Découverte

- P.12 - Communiqué final de l'assemblée plénière de la ccima, 2023
- P.13 & 14 - Analysis
- P.15 - Conseils sur la sécurité alimentaire pour la période des Fêtes
- P.16 - Recettes, dépenses, investissements, emprunts, innovations : les détails du projet de budget 2024 de l'État du Cameroun
- P.18 - Recettes, dépenses, investissements, emprunts, innovations : les détails du projet de budget 2024 de l'État du Cameroun
- P.19 - Procédures d'importation et d'exportation

Dossier

- P.20, 27 & 29 - Made in Cameroon

Dossier

- P.30-33 - A la découverte du centre d'incubation pilote (cip) de deuxième génération de la (ccima)
- P.34, 35, 36 & 37 - Initiative
Au cœur du holidays transformation

Dossier

- P.38 - Dr Begoumenie Bertrand
De la façade folklorique à l'approche stratégique pour le développement
- P.40 & 41 - Trade Integration in Africa
Achieving Greater Trade Integration through the African Continental Free Trade Agreement

Echos des régions

- P.42 - Ngaoundéré
Le Made in Cameroon en vitrine



La Chambre

Trimestriel d'informations, d'échanges et d'information de la Chambre de Commerce d'Industrie des Mines et de l'Artisanat

B.P. : 4011 Douala - Tél. : 233 42 68 55/233 42 98 91/ 233 43 44 95 - Fax : 233 42 55 96

E-mail : siege@ccima.cm

Directeur de publication : Christophe Eken - Conseillé à la rédaction : Halidou Bello

Comité de rédaction : YEDIDIA GROUP et Cellule de la communication (CELCOM) CCIMA

Conception, maquette & mise en page : YEDIDIA GROUP - Distribution : CCIMA

Tirage : 5000 exemplaires

En 2024

Nous vous introduisons dans le monde des affaires



EDITORIAL

Consolidating our Gains, Looking into the Future

During the past months, the business community in Cameroon recorded commendable successes, notwithstanding the numerous challenges provoked, by not only internal constraints, but also by international forces that have changed the face of global business.

The year 2023 has come and gone and we are now counting our successes and failures. We owe our performances to the quality of energies and resources we deployed to achieve set goals. Our successes imply we adopted the right approaches, applied the right methods and the appropriate resources to sail through successfully.

Efforts by both the government and other stakeholders at promoting Cameroon's economy within the past twelve months have paid off compared to the past. Despite the marked slowdown in international economic activity, due to a scarcity of financial resources, the lingering consequences of the Covid19 pandemic and the Russian-Ukrainian conflict, the national growth outlook stood at 4% in 2023 up from 3.6% in 2021.

Government directives, which, among other things, provided for the reinforcement of support for companies investing in the priority sectors of the National Development Strategy (SND30), saw the acceleration of the import-substitution policy. Through the implementation of the Strategy, the promotion of 'Made in Cameroon'; the facilitation of access to land with a view to developing second-generation agriculture; the acceleration of the implementation of the policy to promote national champions; the fight against inflation by increasing the local supply of products; the strengthening of food storage, packaging and distribution capacities, should be our top priority for 2024 and beyond.

However, such lofty prospects cannot be achieved in isolation of other accompanying measures by notably the provision of farm to market roads, decent housing, development of the urban space, the restruc-



turing the educational system to build and harness the entrepreneurial spirit among learners, infrastructural development, etc. All of these require both national and foreign investors and above all support from the State to generate foreign capital and domesticate technology for production. Our intention is to satisfy not only local but also regional and continental demand. Initiatives to foster greater economic integration in Africa over several decades culminated in the creation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) in 2018, with the goal of expanding intra-African trade and promoting economic diversification and industrialization of member countries. The AfCFTA aims to achieve this through the liberalization of goods services and trade across the continent, trade facilitation by enhancing border processes and implementation of certain "behind the border" measures. We must take advantages of the Continental Free Trade Area if we have to boost local production, consumption and remain competitive at global level.

With the adoption of the Economic and Financial, Programme for 2024 by the National Assembly and its promulgated into Law by the Head of State, President of the Republic, His Excellency, Paul Biya, the year 2024 is set to take on new horizons which would essentially go to strengthen our joint commitment to drive our Nation towards emergence by 2035, with the National Development Strategy, (SND) being our driving force.

As the bridge between the private and public sector, the Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts (CCIMC) is more than ever before, with the full support of the state and its local and international networks and partners, ready to lend support to enterprises to consolidate their gains and overcome the difficulties encountered this far.

As we look forward to a brighter future, I wish all a Happy and Prosperous New Year 2024.

Christophe EKEN
President, CCIMC

L'ESSENTIEL

Partnership

CCIMC, MINPMEESA, IAO Forge Common Front to Groom SMEs through Incubation

The Cameroon Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts (CCIMC) has signed two separate partnership agreements with the Ministry of Small and Medium Sized Enterprises, Social Economy and Handicraft (MIPMEESA) and Institute of Agriculture in Obala (IAO) in the centre region of Cameroon. The partnership with MIPMEESA relates to the implementation of incubation activities at the CCIMC's Pilot Incubation Centre (PIC) while that with the Institute of Agriculture in Obala (IAO) in the centre would allow the CCIMC's Pilot Incubation Centre to accompany the IAO in its incubation programme. These partnership agreements were signed respectively on August 23 and 24 2023 in Yaoundé and Obala. In his speech at the signing of the partnership agreement with Ministry of Small and Medium Sized Enterprises, Social Economy and Handicraft (MIPMEESA), the President of the CCIMC stated clearly that the PIC was part of efforts by the Cameroonian authorities to empower the private sector especially young entrepreneurs to not only be autonomous but also create wealth and reduce unemployment and poverty. The CCIMC's ambition of "One Youth One Enterprise" has been the main driving force, which Hon. Eken said, was a huge step toward home-grown business initiatives that would in the not too distant future address the long sought need to substitute imports and grow the national economy. In partnership with both national and international partners, the PIC has trained hundreds of youth, some of whom have established profitable business ventures in food processing at semi industrial scale. However, the major handicap has been the endemic problem of lack of funding. Reason why the President of the CCIMC appealed to the Minister for the necessary financial and technical assistance to get graduates of the Centre fully and sustainably established.



In response, the Minister of Small and Medium Sized Enterprises, Social Economy and Handicraft appreciated efforts by the CCIMC to stave off unemployment and add value to the agricultural sector through modernization and transformation. Minister Achille Bassilikin III stressed on the need to harness such lofty projects, which he said were in line with government's policy to substitute imports and raise local production and consumption. To this end, he announced the disbursement of the sum of One hundred million francs to support the PIC better restructure and implement its incubation activities. In anticipation of the financial package by the Minister, the President of the CCIMC in his opening remarks said 50% of any funds allocated to expand the activities of the PIC would be set aside to support trainees of the Centre to stand on their feet.

The Partnership Agreement specifies the terms and conditions for incubation activities of the CCIMC's Pilot Incubation Centre under the supervision of MINPMEESA in line with the terms set out by the government of Cameroon to create and manage small and medium-sized enterprises through incubation centres.

Similarly, the signing of the Collaboration Framework Agreement between the CCIMC and IAO, Obala, signal another milestone by the CCIMC to support higher institutions of learning train students ready for the job market. The Director of the Institute of Agriculture of Obala, Louis Ndjé was upbeat that the Agreement would improve on the quality of the incubation programme of his institution. He appreciated the determination of the CCIMC to stand shoulder to shoulder with IAO in its quest to provide professional

education to young Cameroonians in the areas of food processing and agro pastoral production. Mr. Louis Ndjé said the Archipelago programme through which his institution was introduced to the CCIM's PIC was a huge revelation, which to him needed to be harnessed. He promised to respect the terms of the agreement of the letter. The CCIMC through this agreement would support the IAO through the Pilot Incubation Center (PIC-CCIMA) in project designing, project implementation and monitoring, choice of technology, identification of working materials, support research and development, support for the search for partnerships.

In response, the President of the CCIMC promised to deploy all the efforts needed to make sure IAO Obala meets the objectives of its incubation programme. With the infrastructure in place, Hon. Christophe Eken expressed optimism insisting that the success of the partnership would be largely determined by the compliance of both parties with the specifications to the terms of agreement. He promised to provide more access to trainees of IAO even beyond the framework of the agreement. The PIC he said has as leitmotiv "One Youth, One Enterprise", a pledge he promised to uphold.

It should be noted that both agreements fall in line with the terms and conditions for the fulfilment of the missions of small and medium-sized enterprise incubation structures as defined by the National Incubation Policy implemented by the Ministry of Small and Medium Sized Enterprises, Social Economy and Handicraft, and the desire by the CCIMC to ensure standards established in SME incubation are respected.

Audience

European Union and CCIMC to Deepen Cooperation

The 1st Vice President of the Cameroon chamber of Commerce (CCIMC), His Majesty Nfon Ekoko Mukete IV, Wednesday 22 November 2023, behalf of Hon. Christophe Eken, President of the Consular Institution, received in audience the Ambassador and Head of Delegation of the European Union (EU) in Cameroon and Equatorial Guinea, H.E. Jean Marc Chataigner. Discussions between both personalities centred on the need for cooperation between the CCIMC and the European Union in the areas of trade and investment.

While welcoming the august delegation, the 1st Vice President of the CCIMC praised the initiative by the EU delegation to work with the CCIMC, insisting that Cameroon had a comparative advantage in terms of its attractiveness, political stability and resources for investments. He appealed for concerted effort to develop Cameroon's industrial base that must address issues related to job creation and poverty reduction especially among the youths. He said the Consular Institution had the advantage to double down on cooperation with European investors, citing the many services deployed to that effect. To get any partnership between Cameroon and the EU to fruition, we must stop "talking the talk" and start "walking the talk", Senator Nfon Mukete insisted. He stressed on the need for the transfer of technology, capacity building to help boost the private sector as well as government-to-government actions that would guarantee smooth relations between the EU and Cameroon. Such actions must be oriented toward building trust and a favorable business environment capable of bringing Cameroon's policy of import substitution come to reality and boost Cameroon-EU Trade potential.

During the conversation, the EU diplomat learnt more about the CCIMC's capacity building potentials through its multifaceted institutional framework and network of partners, home and abroad. H.E. Jean Marc Chataigner appreciated efforts by the CCIMC to add value to Cameroon's economy and pledged to work with the network of EU Ambassadors and related missions in Cameroon to deepen trade ties between Cameroon and his institution. He used the opportunity to invite the CCIMC to the EU Business Forum in 2024 in Yaoundé on the sidelines of the biannual trade fair, PROMOTE. The encounter will be an ideal opportunity to knit concrete actions with the EU to develop further Cameroon's economy. H.E. Jean Marc Chataigner also announced a visit to Douala and Buea, still next year of Ambassadors of EU member countries in Cameroon to exploit further avenues of cooperation. The President of the Services Section of the CCIMC, Frederic Djeuhon, the Secretary General and close collaborators of the Institution accompanied Nfon Ekoko Mukete IV to the audience while the Ambassador was accom-



panied by Philippe Lafosse, Head of the Political Section of the EU Delegation to Cameroon and Equatorial Guinea. The audience took place in the presence of the representative of Cameroon's Ministry of External Relation, Madam KITEP Linda.

It should be noted that the EU is Cameroon's leading trade partner. According to the United Nations COMTRADE database on international trade, in 2022, Cameroon's exports towards the European market were estimated at 47 % of its total exports. Its imports from the EU accounted for around 30 % of all its imports in the same year. This is thanks to the Economic Partnership Agreement (EPA)

The Economic Partnership Agreement (EPA)

The Economic Partnership Agreement (EPA), in force since 2014, offers Cameroonian products entirely free access to the European market, while safeguarding and encouraging the Cameroon's domestic production. It helps creating the right conditions to attract more investment and support industrialization and job creation in Cameroon. Under the EPA, all products originating from Cameroon can be exported to the EU without any duty or quantitative limitations. This benefits already, among others, the Cameroonian exporters of bananas, cocoa products, aluminum, plywood and other export-oriented goods. Thanks to the EPA, Cameroonian firms and individuals can also benefit from duty exemptions and rebates on imports into Cameroon. This applies to a gradually increasing number of European products useful for the Cameroonian economy. Tariffs on products such as industrial and agroforestry machines, electrical equipment, vehicles, certain construction materials or chemicals have been going down and are set to finally disappear in 2029.

This results in cheaper inputs for Cameroon's domestic production and a boost for the local economic activity. On the other hand, Cameroon continues applying full import duty on a number of agricultural and industrial products that can be produced locally. This includes for instance meat and milk products, vegetables, wood and textiles. In this way, Cameroon preserves right market conditions for locally-produced goods. The EU accompanies the implementation of the agreement with funding that support reaching required food safety and quality standards, and support diversifi-

cation and competitiveness of the Cameroonian economy, as well as regional integration and infrastructure.

According to experts, the EPA creates the right conditions to increase Cameroonian exports to the EU; increase competitiveness of Cameroonian products by reducing cost of inputs; increase investment and job creation in Cameroon and improve compliance of Cameroonian products with international standards.

Free Tools and Services to help you Export to the European Union

- Access2Markets Access2Markets is an online platform presenting in an accessible way all the information necessary to export to and import from Europe, including product safety and labelling requirements and ways to prove your product is eligible for a duty-free treatment. Boosting Cameroon-EU Trade Potential. <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/en/home>

- Trade Control & Expert System TRACES is web-based veterinarian certification tool used by the European Union that digitize the entire certification process for export to the EU of animal and plant-based food. Access2Markets Access2Markets is an online platform presenting in an accessible way all the information necessary to export to and import from Europe, including product safety and labelling requirements and ways to prove your product is eligible for a duty-free treatment. Boosting Cameroon-EU Trade Potential. <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/en/home> www.ec.europa.eu/food/animals/traces_en

TRACES focal point in Cameroon: vibanvictor@yahoo.fr

- Enterprise Europe Network The Enterprise Europe Network is a platform that helps find the right international partners (e.g. buyers or suppliers) and business opportunities in Europe. <https://een.ec.europa.eu>

- FIT FOR MARKET Programme The Fit for Market Programme helps smallholders, farmer groups and MSMEs access international and domestic horticultural markets by complying with phytosanitary and other market access requirements. <https://cameroun.coleacp.org> <https://eservices.coleacp.org/en> maud.delacolle@coleacp.org

SOURCE: EU (2022): EU INVESTMENT MAPPING CAMEROON, https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/EU_SUPPORT_TO_PRIVATE_SECTOR.PDF

"Some of our graduates have created startups and are doing great."

INTERVIEW WITH DEAN, FET UB, DR AGBOR DIEUDONNÉ AGBOR (ASSOCIATE PROFESSOR).



The Cameroon Chamber of Commerce Industry, Mines and Crafts (CCIMC), is broadening its partnership portfolio with State Universities increasingly seeking collaboration with the Consular Chamber. A strongman delegation led by Dr. Agbor Dieudonné (Associate Professor), Dean of the Faculty of Engineering and Technology (FET) of the University of Buea (UB) recently

paid a courtesy call on the CCIMC to seeks ways of working together with the Consular Institution to achieve better engineering training for FET students. The cream of FET-UB did an extensive presentation of the Faculty, the programmes offered and their needs vis-a-vis the private sector. The head of delegation outlined some of the difficulties faced in securing industrial training, which is one of the requirements for the award of certificate, by the Faculty. Dr. Agbor Dieudonné said they were exploring all avenues for assistance they can obtain from the CCIMC to ensure quality education for students.

What prompted your visit to the chamber of commerce on 16/11/23 ?

We had difficulties to get industrial internships for the training of our students and we thought the Chambers Commerce could facilitate in some form.

Did you go back satisfied that your visit to the Chamber of commerce provided answers to some of the worries raised by the faculty of engineering of the UB ?

Immediate solutions were not provided but this first meeting provided an initial step towards working together with the chamber of commerce to achieve better engineering training for our students.

Can u vividly present the faculty of engineering and technology of UB ?

The Faculty of Engineering and Technology started operation in 2010 in the

University of Buea to train Engineers for the nation and the central African sub-region. FET currently has five departments, namely:

- I) Department of Electrical and Electronic Engineering
- II) Department of Computer Engineering
- III) Department of Civil and Architectural Engineering
- IV) Department of Mechanical and Industrial Engineering
- V) Department of Chemical and Petroleum Engineering

We carry out training at the undergraduate and graduate levels. After 13 years of existence, the faculty has graduated over 800 Bachelors of Engineering, 150 Masters of Engineering and about 10 PhDs. It is worth noting that our graduates are excelling in the job market both at the national and international levels. Some of our graduates have created startups and are doing great.

What future relations do you think the FET of UB can have with the chamber of commerce to help the faculty realize its objective of training qualified Cameroonians for the job market ?

The specifics of our relationship with the Chamber of Commerce will be the subject of an MOU once the framework has been laid. This MOU would provide a collaborative platform for a better engagement with the Chamber of Commerce to bridge the gap between FET and industries in the training of Cameroonian Engineers.

South-South Business Cooperation

Uruguay, Argentina on Charm Offensive in Cameroon

Trade between Cameroon and Uruguay and Argentina on the one hand is set to flourish in the near future. Separate delegations from the South American countries undertook week-long visits to Cameroon, in November 2023, to identify possible areas of business cooperation with their Cameroonian counterparts. The visit the delegations to government Ministries and the private sector. The trade missions raised hope of increased cooperation between the parties involved. The visits culminated to B-to-B meetings in the conference hall of the CCIMC. The President of the Services Section of the CCIMC represented the President of the CCIMC, at both occasions.

Addressing both B-to-B sessions, the President of the Services Section of the CCIMC said the visit fell in line with the common objective of strengthening South-South economic cooperation in general and between Cameroon, Uruguay and Argentina. The encounters, according to Frederic Djeuhon, were a true reflection of the desire by “our respective Governments, to promote investments, encourage cooperation in various sectors, share experiences and build strategic mutually beneficial multispectral partnerships especially in the area of trade”. With Cameroon currently undertaking structural projects, particularly within the framework of its National Development Strategy (NDS), it is hoped the Uruguayan and Argentina trips would help establish win-win partnerships likely to materialize in the near future through the effective signing of business contracts and boost trade and drive Cameroon's policy of import substitution.

In terms of trade relations, Cameroon and both South American nations are yet to establish tangible relations.

For instance, trade between Cameroon and Uruguay remains largely in deficit for Cameroon. In 2021, Cameroonian exports to Uruguay amounted to less than one (01) million US dollars, that is about CFA 650 million francs, and concerned precisely cocoa. During the same period, Cameroon's imports from Uruguay were valued at 9.398 million US Dollars, an equivalence of CFA 6.1 billion francs, mainly comprising of fish, crustaceans and other aquatic invertebrates, concentrated milk, sugar or other sweeteners. Given the weakness of trade between both countries, the chair of the session was upbeat that there was a real desire to boost cooperation.

Speaking of behalf of the Uruguayan delegation, an adviser to and



representative of Cameroon's Ambassador to Brazil, encouraged the Cameroonian business community to capitalize on the expertise of their Uruguayan counterparts and open new avenues for cooperation and trade. Martial Tchenzette said the Uruguayan business community was looking forward to creating joint ventures or co-companies with Cameroonian SMEs-SMIs that need technical and technological capacity building to make a real leap forward towards Cameroon's desired emergence.

On the other hand, trade between Cameroon and Argentina remain largely in deficit for Cameroon. In 2019, Cameroon exported goods to Argentina worth about 18 million US dollars. These exports included mineral, fuels, mineral oils and derivatives, etc. In 2021, Cameroonian exports to Argentina amounted to 317,000 US dollars and concerned wood, charcoal and wooden products. During the same period, Cameroon's imports from Argentina were valued at 52.792 million US Dollars and were made up of cereals, residues and waste from the food industries, animal feed, fish, crustaceans and other aquatic invertebrates, milk and dairy products, eggs, natural honey, food products, pharmaceutical products, rubber and rubber articles, cars, tractors, cycles and spare parts, optical, photographic or cinematographic and measuring instruments and devices.

Although relations between Cameroon and Argentina were initiated immediately after Cameroon's independence, diplomatic relations at the ambassadorial level were established in 1975. This cooperation has not evolved much over the years. The relationship between the two countries became more aggressive only after the signing in 2013 of the memorandum of understanding (MoU) with the view to establishing a political consultation mechanism at ministerial level.

The quest to intensify trade relations with Uruguay comes one year after Cameroon and Uruguay on June 17, 2022 in Montevideo, signed a Framework Cooperation Agreement setting the general framework for a multidimensional partnership, particularly in the economic, social, cultural, scientific and technical domains. The ratification by Cameroon on August 1, 2023 of this legal instrument allows Cameroon to formalize partnership agreements with Uruguay in the areas of agriculture, industry, tourism, culture, sport and other key sectors. Cameroon's ambassador to Uruguay and Argentina with residence in Brazil initiated both visits.



Project into the Future

CCIMC Statutory Meetings take Stock of 2023

The Section Meetings and Plenary Assembly of the Consular Institution were the last for the 2020-2024 Mandate.

Under the chair of the Honourable Christophe EKEN, President of the Cameroon Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts (CCIMC), the Plenary Assembly of the Consular Institution held its 4th Ordinary Session, marking the end of the 2020–2024 Mandate, on Thursday 14 December 2023, at the Platinum Hotel in Bonanjo-Douala. The agenda included approval of the 2023 Performance Document and the 2024 Programme Budget, as well as preparations for the 2024 consular elections for the 2024–2028 mandate. In his opening address, the President of the CCIMC hailed the steadfast commitment of elected members of the august Chamber to the government's efforts to promote the national economy, despite the marked slowdown in international economic activity, even though the national growth outlook stood at 4% in 2023, against 3.6% in 2021. Similarly, he acknowledged that, with an activity completion rate of 55% in 2022, consular activity saw only a slight increase compared to 2021.

He stressed that this situation was due to a scarcity of financial resources because of a difficult national economic situation, particularly affected externally by the lingering consequences of the Covid19 pandemic and the Russian-Ukrainian conflict.

Against this backdrop, the CCIMC drew up an action plan capable of guaranteeing a better performance in 2023, despite the threats faced by global economic activity. The plan was in line with government directives which, among other things, provided for the reinforcement of support for companies investing in the priority sectors of the SND30, mainly agri-food; the acceleration of the import-substitution policy through the implementation of the plan to support the production and processing of the main imported products; the promotion of 'Made in Cameroon'; the facilitation of access to land with a view to developing second-generation agriculture; the acceleration of the implementation of the policy to promote national champions; the fight against inflation by increasing the local supply of products; the strengthening of food storage, packaging and distribution capacities.

With regard to the Consular Institution's performance report for 2023, Honourable Christophe EKEN congratulated the Secretary General and his staff for a job well done. To date, the CCIMC is pleased to have done more to achieve its objectives, with some twenty training seminars organised on a variety of topics for half a thousand business operators, in addition to the project leaders trained under the Archipelago programme and at the PIC; the organisation of Consular Days in the ten regions of Cameroon; Workshops prior to business set up in Cameroon (APIC); the 4th edition of the International Forum for Investors (f2i); and the production of economic information, in this case, the Report on Cameroon's Economic Situation in 2022 and the 2022 and 2023 Barometers. As a result, the rate of implementation of our activities undertaken or completed as at 31 October 2023 is 74%, compared to 55% for the same period in 2022.

In the light of these resounding successes, the CCIMC's President called for greater zeal to ensure the success of the 2024 action plan, which provides for the renewal of members of the CCIMC's Plenary Assembly and the organisation of the second edition of the African Building and Related Trades Fair (AFRIBAT 2024), among others.

This 4th and final Plenary Assembly of the

CCIMC for the 2020–2024 mandate was preceded by meetings of the various sections of the Consular Institution. The meetings were interspersed with thematic workshops, presented by officials from ministries including the Ministry of Mines, Industry and Technological Development (MINMIDT), Ministry of the Economy, Planning and Regional Development (MINEPAT), Ministry of Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy and Handicraft (MINPMEESA), Ministry of Finance (MINFI) and the Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER), all within the framework of the Public Private Partnership, a genuine development tool promoted by the government.

A Partnership Agreement was also signed between the CCIMC and the Syndicate of Land Transporters of Cameroon (GTTC). The agreement provides for the CCIMC to support the GTTC in its lobbying efforts to improve the attractiveness of their business sector.

Finally, elected members unanimously approved the CCIMC 2024 Programme Budget, corresponding to revenue and expenditure of FCFA 4,978,614,482 (four billion nine hundred and seventy-eight million six hundred and fourteen thousand four hundred and eighty-two francs).



L'ESSENTIEL

Mandature 2020-2024

« Pour 2024, nous comptons capitaliser les acquis du passé et faire mieux »

Le Président de la CCIMA, l'Honorable Christophe EKEN a dressé un bilan des actions de la Chambre de Commerce, d'Industrie, de Mines et de l'Artisanat dans son allocution d'ouverture de la 4^e Assemblée Plénière CCIMA tenue ce jeudi 14 décembre 2023.

Messieurs les représentants du Ministère de Finances et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Mesdames et Messieurs, les Directeurs Généraux d'entreprises,

Chers Membres Elus, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de prendre la parole devant vous aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture solennelle des travaux de cette dernière et quatrième Assemblée plénière de notre mandature.

En cette circonstance particulière, et au nom du Bureau exécutif, permettez-moi de vous témoigner ma gratitude pour votre présence ici aujourd'hui. Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue dans cette resplendissante salle du nouvel hôtel Platinum Cocotiers qui nous abrite.

En premier lieu, ma gratitude va à vous, Messieurs les représentants des Ministères : votre présence nous honore et en dit davantage sur l'exposé que vous allez administrer.

Au cours de cette journée consulaire, vous allez nous donner quelques réponses sur le développement de l'agriculture, du monde rural et par ricochet, sur le développement de l'agro-industrie qui nous préoccupe depuis quelque temps.

Chers invités,

Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Vous l'imaginez très certainement, cette journée sera le théâtre d'une série d'activités dont le cœur sera les échanges autour des questions touchant au financement de l'économie en général, et de l'économie rurale en particulier.

Aussi, conformément au nouveau modèle d'organisation de nos Assemblées, nous aurons nos traditionnelles activités d'approbation de nos rapports d'activités et budget-programmes et les présentations diverses et variées.

C'est d'ailleurs l'occasion de féliciter toute l'équipe dont le travail rend possible, sous la houlette de Mr. le Secrétaire Général de la CCIMA et de ses collaborateurs, le déroulement des activités de cette journée, qui est en principe, la dernière avant les élections consulaires prévues l'année prochaine.

Mais, avant tout cela, comment ne pas, du haut de cette tribune, rendre un vibrant hommage aux personnes de grande valeur qui ont constitué l'Assemblée de notre Institution, et surtout, saluer la mémoire de ceux qui parmi nous ont pris le train de l'éternité. Je pense particulièrement aux derniers en date, M. El Hadj Mohamadou ABBO, Président d'Honneur de la CCIMA, l'Honorable NDONGO ESSOMBA et Mr. ANDZE Nestor et qui auront été pour l'Institution des ressources d'une valeur inestimable.

Ils ont été des travailleurs infatigables dont les actions ont permis de contribuer au rayonnement de l'Institution Consulaire.

Qu'il me soit également permis d'honorer la mémoire de Mme YANNE Fanta, cette illustre dame et promotrice infatigable de l'artisanat qui vient de nous quitter.

Je pense aussi à tous mes collaborateurs qui ont consacré une partie de leur vie à l'animation de l'institut consulaire :

- Mr AYAMBA Eno employé de délégation régionale du Nord-Ouest ;
- M. Mohamadou SANGUIROU, Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics,
- M. ALI ISSA ERIC, ancien Agent comptable ;

Pour eux, comme pour ceux qui les ont précédés, je vous prie de vous lever pour une minute de silence (...)

Je vous en remercie.

Chers Membres Elus, Mesdames et Messieurs,

Concernant les premiers points importants de notre rencontre, il vous souvient qu'à la veille de cette année 2023 qui s'achève, nous nous étions réunis pour nous prêter aux mêmes exercices d'approbation des rapports d'activités, de performance, d'exécution budgétaire, d'élaboration des comptes de gestion d'une part, et de validation des projets de performance et de budget, d'autre part.

A cette occasion, nous constatons une activité économique internationale en net ralentissement, même si au niveau national, les perspectives de croissance tablèrent sur un taux de 4% en 2023, contre 3,6% en 2021. De même, avec un taux de réalisation des activités de 55% en 2022, l'activité consulaire n'avait connu qu'une légère progression par rapport à 2021.

Tout cela, à cause d'une rareté des ressources financières imputables à une conjoncture économique nationale assez difficile et marquée notamment, au plan externe, par l'héritage non entièrement consommé de la pandémie de Covid19 et du conflit russo-ukrainien.

Face à ce contexte, nous avons construit un plan d'action capable de nous garantir une meilleure performance en 2023, malgré les menaces qui pesaient sur l'activité économique mondiale.

Nous l'avons fait, en droite ligne avec les directives gouvernementales qui avaient entre autres fixé comme objectifs de l'action publique en 2023 :

- D'abord le renforcement de l'accompagnement des entreprises investissant dans les filières prioritaires de la SND30, principalement agroalimentaires ;
- Ensuite, l'accélération de la politique d'import-substitution à travers la mise en œuvre du plan de soutien à la production et à la transformation des principaux produits d'importation ;
- La facilitation de l'accès au foncier en vue de développer l'agriculture de deuxième génération ;
- L'accélération de la mise en œuvre de la politique de promotion des champions nationaux ;
- Et enfin, la lutte contre l'inflation à travers l'accroissement de l'offre locale de produits, le renforcement des capacités de stockage, de conditionnement et de distribution des denrées alimentaires.

Ainsi, nous prévoyions d'agir en 2023 en vue :

1. De poursuivre et d'intensifier nos activités de formation, d'information, de recyclage et de défense des intérêts des entreprises des secteurs couverts par notre compétence ;
2. De proposer un appui aux CTD (Comités Territoriaux Décentralisés) en matière d'animation économique des territoires ;
3. De promouvoir les entreprises et leurs produits, « made in Cameroon » etc.

Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Parvenus à ce jour, nous pouvons nous targuer d'avoir mieux agi en vue de l'atteinte de ces objectifs.

En effet, ainsi qu'il transparaît des rapports d'activités et de performance qui vous ont été transmis et que vous tenez, nous avons pu accomplir nos missions d'intérêt professionnel.

Nous avons organisé une vingtaine de formations sur des thèmes variés, au bénéfice d'un demi-millier d'opérateurs économiques hors-mis, les porteurs de projets formés dans le cadre du programme Archipelago et au CIP, et assurer la production d'informations conjoncturelles.

A ce dernier sujet, nous relevons la production du rapport sur la situation économique du Cameroun en 2022, celle des baromètres 2022 et 2023 qui seront soumis à l'appréciation des membres du Comité scientifique de l'Observatoire Economique.

Dear elected members, Ladies and Gentlemen,

Our economic promotion and international cooperation missions have been accomplished also.

We made it through:

- The organization of promotional events for "Made in Cameroon" products;
- The organization of the 4th edition of the International Investors Forum (F2I);
- Welcoming of several trade missions, the recent cases being as recently, those from Uruguay, Argentina, Brazil and Morocco;
- Participations in international cooperation activities.

In addition, our public interest missions were accomplished thanks to the participation in the programs and actions of public or private partners.

Finally, as part of the administration of our Institution, we were able to hold three sessions of the Executive Bureau.

We also produced documents as part of our administrative obligations.

Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Toutes ces réalisations portent le taux d'exécution de nos activités engagées ou achevées au 31 octobre 2023 à 74% contre 55% à la même période en 2022. De même, au 31 Octobre 2023, le taux d'exécution budgétaire, s'établit à 75% en ressources contre 73% en 2022, et en emplois, à 66%, contre 52% en 2022.

Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi ici de vous présenter un aperçu du bilan des actions réalisées au cours de ces dernières années couvrant la mandature 2020-2024 en cours d'achèvement :

Notre action s'est particulièrement accentuée sur :

- D'abord sur l'organisation d'une centaine de formations au profit d'environ deux milliers d'opérateurs économiques sur des thèmes variés ;
- Ensuite sur l'accompagnement, via le CIP-Bwadibo de la CCIMA, de près de 312 porteurs d'initiatives, dans le cadre des programmes PEA-Jeunes (220), ARCHIPELAGO (64) et PDCVA (36) ;
- Ensuite sur la mise en œuvre satisfaisante du programme ARCHIPELAGO, Youth and Gender Connect, qui visait à renforcer les capacités des jeunes investis dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la réparation automobile qui a vu la formation de 534 jeunes dont 345 en formation duale ;
- Après, sur l'aide au montage de sept (07) business plan dans le cadre de la convention CCIMA-FNE ;
- Nous avons eu à institutionnaliser les APIC (Ateliers Préalables à l'Installation du Cameroun) avec l'organisation de cinq (05) sessions au profit d'environ 150 porteurs d'initiatives ;
- Il y a eu aussi la mise en œuvre réussie du programme d'amélioration de l'accès aux marchés européens du Poivre de Penja, grâce auquel, l'on a pu organiser plus d'une douzaine de sessions de renforcement de capacités des acteurs investis dans la filière ;
- On doit noter aussi la participation à la mise à niveau des entreprises via les différents programmes et outils hébergés par les directions techniques, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de la convention CCIMA et Bureau de Mise à Niveau ;
- Nous avons porté notre action aussi sur la participation à l'organisation de quatre éditions du prix entrepreneurial de la Fondation Pierre Castel ainsi qu'à la réalisation de quatre éditions du Programme de Résidence Entrepreneuriale Bordeaux-Afrique ;
- Il faut noter également la continuité des travaux de l'Observatoire économique de la CCIMA qui a pu produire quatre notes de conjoncture (1^{er} et 2^{ème} semestres 2020, 2^{ème} semestre 2021, 2^{ème} semestre 2022), trois rapports sur la situation économique du pays (2020, 2021, 2022), et participer à l'élaboration des baromètres des PME africaines, éditions 2022 et 2023 ;
- De même, il y e eu la diffusion continue d'informations à valeur ajoutée autant pour l'Institution que pour les opérateurs économiques et ce, via les différents canaux traditionnels et numériques ;
- Nous avons développé les activités des Centres de gestion agréée (CGA) dans toutes les Délégations régionales de la CCIMA, développement qui a bénéficié en moyenne à près d'une trentaine d'entreprises par an ;
- Il faut aussi noter la célébration du centenaire de l'Institution Consulaire au travers notamment, de l'organisation d'une douzaine de manifestations économiques et commerciales (journées promotionnelles consulaires) dans les différentes régions du Cameroun, de la communication sur l'histoire de l'Institution centenaire ;
- Nous voulons aussi noter l'organisation satisfaisante de la 46^{ème} de l'AG de la CPCCAF qui s'est tenue en 2021 à Yaoundé et au cours de laquelle nous avons été élu par la majorité des 160 chambres venus des 20 pays participants pour présider à cette importante conférence. Nous tenons ici à remercier Mr Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour son soutien ainsi que tous les membres du gouvernement qui l'ont accompagnés lors de l'ouverture de cette AG ;
- Il y e, dès lors, la participation, aux activités de la Conférence, notamment à l'AG du cinquantenaire de la Conférence au Bénin en 2022 ;

- La participation aux Rencontres des Entrepreneurs Francophones (REF) organisées sous le Haut Patronage de S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Côte d'Ivoire, par l'Alliance des Patronats Francophones (APF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) du 27 au 28 octobre 2022 à Abidjan ;
- La participation de la CCIMA aux 16^{ème} Ateliers de la Coopération Consulaire et Economique (ACCE) et aux Rencontres d'Affaires Francophones et Africaines (RAFA) à l'invitation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Aquitaine (France) du 23 au 25 novembre 2023 à Bordeaux (FRANCE) ;
- La participation aux réunions techniques et statutaires sous le patronage de la CEEAC en vue de la création du Haut Conseil des Affaires de l'Afrique Centrale (HCA-AC) du 29 au 30 septembre 2022 à Libreville (GABON) ;
- La participation à l'Assemblée Générale constitutive du HCA-AC sous le patronage de la CEEAC du 14 au 19 octobre 2022 à Kinshasa (RDC) ;
- L'organisation de la 3^{ème} et de la 4^{ème} édition du Forum International des Investisseurs (F2i) qui ont vu participer en présentiel environ 1000 représentants de structures publiques et privées, nationales et internationales, 26 structures de financement nationales et internationales lesquelles ont pu apprécier les 315 projets validés entre les deux éditions par l'équipe de suivi des projets et manifesté leur intention de financer une centaine parmi ceux-ci, après 400 B2B ;
- L'ouverture de travaux sur la pérennisation de la plateforme digitale du F2i Cameroon ;
- L'accompagnement d'une centaine d'opérateurs économiques à la participation aux missions économiques à l'étranger, notamment à Guangzhou en Chine, à Médibat en Tunisie, à la foire universelle expo de Dubai ;
- L'accueil de nombreuses missions économiques, notamment brésiliennes en 2021, néerlandaise, algérienne, marocaines, uruguayenne, argentine ;
- La participation à de nombreux événements promotionnels locaux et internationaux ;
- La signature des conventions avec les Régions et les Mairies pour l'animation économique des villes dans le cadre de la décentralisation ;
- L'avancement des travaux de finalisation du CIP de 2^{ème} génération après son inauguration en 2021 ;
- La participation à la mise à niveau des entreprises via les différents programmes et outils hébergés par les directions techniques, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de la convention CCIMA et Bureau de Mise à Niveau ;
- L'organisation des réunions statutaires (Bureau Exécutif, Assemblée Plénière, Sections) en dépit d'une conjoncture particulièrement difficile laquelle n'a pas permis l'organisation des réunions de section en 2021 et 2022 ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des budgets-programmes et des projets de performance 2021-2023 ;
- La participation aux cadres de concertation interministériels et au développement du dialogue et du partenariat public-privé ;
- La participation au suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux notamment de l'APE avec l'Union Européenne, de l'APE avec le Royaume-Uni, de l'Accord sur la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ;
- La quasi institutionnalisation des Ateliers Préalables à l'Installation au Cameroun, dont la visibilité, du fait de sa pertinence ouvre de plus en plus la porte au sponsoring des filiales de multinationales ;
- L'évolution notoire du projet de création d'un Centre de Ressources Professionnelles sur les métiers du cuir à Maroua dont les travaux de construction devraient débuter avant la fin de la mandature ;
- La poursuite des projets de création d'une Maison de Services de Boucherie / Charcuterie à Ngaoundéré dont l'étude de faisabilité et le business plan sont désormais disponibles ;
- La signature de plusieurs conventions de partenariat avec les organismes publics et privés (MINPMEESA, Conseil Régional du Littoral, FAGACE, APECCAM, ASAC, UBA...etc) ;
- L'engagement de démarches en vue de la création d'un Conseil d'Affaires Algéro-Camerounais ;
- La poursuite du projet d'acquisition des ressources pérennes pour notre Institution ;
- La poursuite des projets de construction d'entrepôts publics au Port Autonome de Douala dont le processus est très avancé et au Port Autonome de Kribi ;
- L'évolution du processus de sécurisation du patrimoine foncier de la CCIMA ;
- Et, enfin, la mise en œuvre des projets d'aménagement de bâtiments de l'Institution.

Toutes ces actions sont laborieuses certes, mais, au regard de nos missions régaliennes, nous pouvons faire plus avec des ressources adaptées.

Je tiens ici et maintenant, à remercier ceux d'entre vous, membres de la CCIMA, employés de l'institution consulaire qui ont permis de mener à bien ces actions.

Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Pour 2024, nous comptons capitaliser les acquis du passé et faire mieux, du moins, davantage que ce que nous avons fait en 2023. Nos ambitions se basent sur une légère embellie de l'activité économique mondiale et par ricochet, de notre économie nationale. En effet, les perspectives du FMI publiées en octobre 2023 nous en donnent un espoir certain. Ainsi, conformément aux directives gouvernementales indiquant aux différents démembrés de l'état d'élaborer des budgets programmes d'impact socio-économique, nous entendons poursuivre en les intensifiant, les programmes de réalisation de nos missions d'intérêt professionnel et public, de promotion économique et de modernisation de notre institution consulaire, au regard de nos textes statutaires.

Le projet de budget-programme 2024 qui vous a été envoyé décrit dans les détails les grandes lignes de notre action sur la formation, l'information, l'assistance et la défense des intérêts du secteur privé. Nous offrirons notre assistance aux acteurs en vue d'améliorer l'accès aux marchés européens, britanniques et africains.

D'un autre côté, il sera question en 2024 d'intensifier nos actions de promotion économique

- en organisant des journées de promotion consulaires dans les régions ;
- en organisant des manifestations économiques locales, comme ce sera le cas avec AFRIBAT 2024 ;
- en conduisant des missions économiques à l'étranger ;

- en recevant les missions économiques étrangères ;
- en participant et en faisant participer certains entrepreneurs aux manifestations commerciales locales et extérieures. L'accent sera également mis sur la pérennisation de la plateforme du F2i et sur le suivi des activités de coopération internationale, au premier rang desquelles, celles de la CPCCAF.

Par ailleurs, nous accélérerons l'opérationnalisation de la Cour d'Arbitrage de Médiation et la maturation des projets de constructions d'entrepôts.

Les travaux de finalisation de la construction d'un CIP de deuxième génération se poursuivront au même titre que ceux d'aménagement du magasin N°1 implanté dans la zone portuaire.

En ce qui concerne notre Institution consulaire, nous allons poursuivre sa modernisation, surtout dans la gestion administrative et financière de ses infrastructures et la sécurisation de notre patrimoine foncier.

Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Toutes ces actions sommairement présentées nécessiteront la mobilisation d'une somme de quatre milliards neuf cent soixante-dix-huit millions six cent quatorze mille quatre cent quatre-vingt-deux (4 978 614 482) F CFA, en augmentation de 375,6 millions en valeur réelle et de 8,16% en valeur relative par rapport au budget de l'année 2023, à cause, principalement, de la prise en compte dans notre budget des opérations de renouvellement de notre Assemblée. Ce budget ambitieux, nécessite pour son exécution, une implication de tous, et je voudrais profiter ici pour nous inviter à tout mettre en œuvre afin que notre taux d'exécution des activités de notre plan d'action s'améliore.

Chers invités, Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Je vous le disais à l'entame de mon propos, cette journée sera également le lieu d'échanges sur des problématiques actuelles concernant le financement des entreprises et la mobilisation du secteur privé autour du projet d'aménagement de certains bassins agricoles.

Concernant la problématique du financement, le gouvernement du Cameroun a jugé bon d'octroyer des garanties aux entreprises publiques et privées lors de leurs opérations de recours au marché bancaire. Cette décision naît très certainement de la faiblesse de l'investissement dont les niveaux sont de nature à compromettre les objectifs d'émergence de notre Nation.

Quand nous interrogeons les entreprises sur les freins à l'investissement, plus de 60% répondent que leur principal frein réside dans les difficultés d'accès au financement. Et paradoxalement, plus de 31% des entreprises ont refusé les propositions de financement bancaires à cause des taux d'intérêts jugés défavorables. Par ailleurs, 43% des entreprises qui n'ont pas eu accès aux crédits sollicités, se sont vues opposer l'insuffisance de la garantie offerte.

Vous pouvez donc comprendre l'appréciation de l'approche gouvernementale dont les mécanismes nous seront présentés tout à l'heure par le représentant du Ministère des Finances qui nous a fait l'honneur de participer à cette rencontre et que nous remercions une fois encore.

Je relève que lors de la quatrième édition du Forum International des Investisseurs qui s'est tenue en octobre dernier, il est ressorti la nécessité de la création d'un médiateur du crédit pour s'assurer que les banques ne résistent pas à recourir à cet outil de facilitation mis à leur

disposition par l'Etat. C'est le lieu ici de réitérer notre proposition adressée à M. le Ministre des Finances pour jouer ce rôle important en se rassurant que les mécanismes d'octroi de garanties de l'Etat permettent de catalyser le financement de l'économie.

Vous voudrez bien exprimer notre gratitude à Monsieur le Ministre des Finances pour cette solution. Il nous paraît de mise ici d'en appeler à l'accélération de la création d'un fonds de garantie dont les réflexions sont suffisamment avancées au niveau du gouvernement.

Une autre solution réside en amont dans la préparation au montage et à la présentation des projets. C'est cette activité qui est menée au CIP pour les projets agroalimentaires et connexes, et qui est entree dans la pérennisation de la plateforme du F2i. C'est l'occasion pour moi de vous inviter à utiliser ces outils mis à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration des projets bancaires.

Chers invités, Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

Dans la foulée, nous aurons aussi droit à une présentation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural sur l'un des aspects qui constitue notre plaidoyer depuis un certain temps : il concerne l'aménagement de zones agricoles à travers de ce que nous avons à l'époque dénommé MAGZA.

Je me réjouis de ce que le projet qui nous sera présenté pourrait être en droite ligne avec cette proposition et j'en profite pour remercier à nouveau le représentant ici du Ministre.

En tout, j'appelle les représentants du secteur privé présents à saisir la main qui leur est tendue par le gouvernement pour participer à l'agrandissement et la perfection de nos activités.

L'appendice de cette série de présentations, ce sera ce que nous avons convenu d'appeler « les success stories » : nous vous convions à visiter la mini exposition de produits « made in Cameroon ».

J'espère que cette série de présentations nous donnera des idées transformatrices susceptibles de nous faire jouer le rôle qui est le nôtre, c'est-à-dire, celui de fer de lance du développement intégral de notre pays.

Chers invités, Chers Membres élus, Mesdames et Messieurs,

C'est après cette exhortation que je vous souhaite par anticipation, mes vœux les meilleurs pour l'année 2024 à venir. Je déclare ouverts les travaux de cette quatrième Assemblée Plénière, afin que :

- vive la Chambre de Commerce d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
- et que vive le Cameroun et son Illustre Chef, le Président Paul Biya.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

nous constatons une activité économique internationale en net ralentissement, même si au niveau national, les perspectives de croissance tablaient sur un taux de 4% en 2023, contre 3,6% en 2021. De même, avec un taux de réalisation des activités de 55% en 2022, l'activité consulaire n'avait connu qu'une légère progression par rapport à 2021.

DÉCOUVERTE

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN
CHAMBRE DE COMMERCE
D'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ARTISANAT**



**REPUBLIC OF CAMEROON
CHAMBER OF COMMERCE
INDUSTRY MINES
AND CRAFT**

Communiqué final de l'assemblée plénière de la ccima, 2023

Sous la présidence de l'Honorable Christophe EKEN, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun, la 4ème Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière de l'Institution Consulaire, marquant la fin de la Mandature 2020-2024, s'est tenue le jeudi 14 Décembre 2023, à l'hôtel Platinum, Bonanjo-Douala, à partir de 10h.

L'ordre du jour portait, entre autres, sur l'approbation du Document de Performance 2024 et du Budget Programme 2024 et les préparatifs des élections consulaires de 2024 pour la Mandature 2024-2028.

Ouvrant les travaux, le Président de la CCIMA a tenu à saluer l'engagement constant des membres élus de l'auguste Chambre en faveur des actions gouvernementales visant à

promouvoir l'économie nationale en dépit d'une activité économique internationale en net ralentissement, même si au niveau national, les perspectives de croissance tablaient sur un taux de 4% en 2023, contre 3,6% en 2021. De même, avec un taux de réalisation des activités de 55% en 2022, a-t-il reconnu, l'activité consulaire n'avait connu qu'une légère progression par rapport à 2021.

Tout cela, a-t-il souligné, à cause d'une rareté des ressources financières imputables à une conjoncture économique nationale assez difficile et marquée notamment, au plan externe, par l'héritage non entièrement consommé de la pandémie de Covid19 et du conflit russo-ukrainien.

Face à ce contexte, la CCIMA a construit un plan d'action capable de garantir une meilleure performance en 2023, malgré les menaces qui pesaient sur l'activité économique mondiale. Ceci en droite ligne des directives gouvernementales qui, entre autres, prévoyait le renforcement de l'accompagnement des entreprises investissant dans les filières prioritaires de la SND30, principalement agroalimentaires ; l'accélération de la politique d'import-substitution à travers la mise en œuvre du plan de soutien à la production et à la transformation des principaux produits d'importation ; la promotion du « Made in Cameroon » ; la facilitation de l'accès au foncier en vue de développer l'agriculture de deuxième génération ; l'accélération de la mise en œuvre de la politique de promotion des champions nationaux ; la lutte contre l'inflation à travers l'accroissement de l'offre locale de produits ; le renforcement des capacités de stockage, de conditionnement et de distribution des denrées alimentaires.

S'agissant du rapport de performance de l'Institution Consulaire pour 2023, l'Honorable Christophe EKEN a tenu à féliciter le Secrétaire Général et ses collaborateurs pour le travail accompli avec efficacité. Parvenu à ce jour, la CCIMA s'est félicitée d'avoir mieux agi en vue de l'atteinte de ses objectifs avec une vingtaine de formations organisées sur des thèmes variés, au bénéfice d'un demi-millier d'opérateurs économiques hors-mis, les porteurs de projets formés dans le cadre du programme Archipelago et au CIP ; la tenue des Journées Consulaires dans les dix régions du Cameroun ; les Ateliers Pré-alables à l'Installation des entreprises au Cameroun (APIC) ; la



4ème édition du Forum International des Investisseurs (f2i) ; et à assurer la production d'informations conjoncturelles, en occurrence, le Rapport sur la Situation Economique du Cameroun en 2022 et les des Baromètres des PME 2022 et 2023. Ceci a un taux d'exécution de nos activités engagées ou achevées au 31 octobre 2023 à 74% contre 55% à la même période en 2022.

Au regard de ces succès éclatants, le Président de la CCIMA a appelé à plus d'ardeur pour la réussite du plan d'action 2024 qui prévoit, le renouvellement des membres de l'Assemblée Plénière de la CCIMA et l'organisation de la deuxième édition du Salon Africain du Bâtiment et des Métiers Connexes (AFRIBAT 2024), entre autres.

Cette 4ème et dernière Assemblée Plénière de la CCIMA pour la Mandature 2020-2024 était précédée par les réunions des différentes sections de l'Institution Consulaire. Ces différentes assises étaient meublées des ateliers thématiques, présentés par les responsables des départements ministérielles, en occurrence, le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MIN-MIDT), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINP-MEESA), le Ministère des Finances (MINFI) et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), ceci dans le cadre du Partenariat Public Privé, véritable instrument de développement promu par la politique gouvernementale.

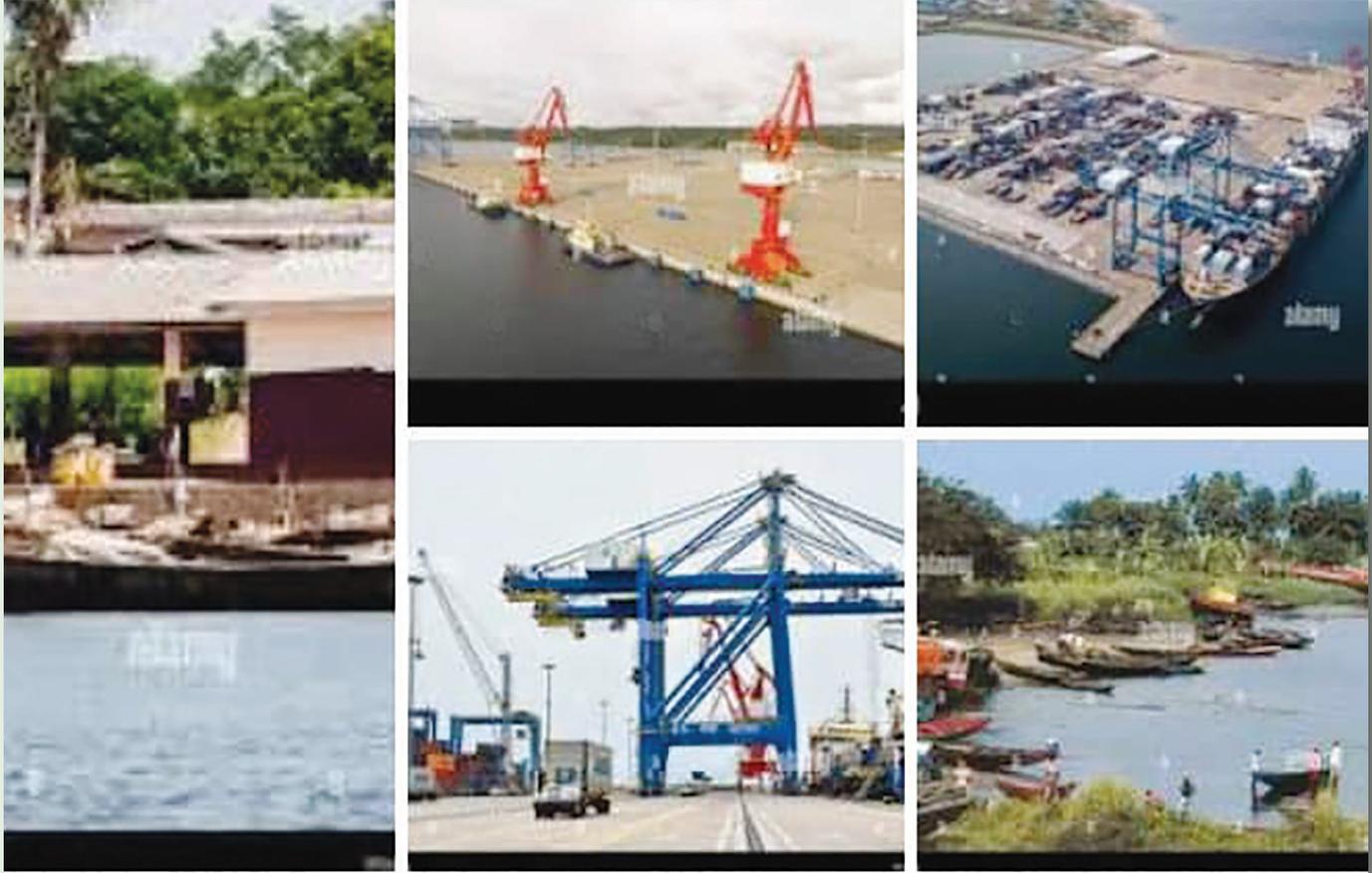
Il était aussi question de la signature d'une Convention de Partenariat entre la CCIMA et le Groupement des Transporteurs Terrestres du Cameroun (GTTC). La Convention prévoit l'accompagnement du GTTC par la CCIMA dans les actes de plaidoyer en vue d'améliorer l'attractivité de leurs secteurs d'activité.

A la fin des délibérations, les élus ont, à l'unanimité, voté le Budget Programme de la CCIMA pour le compte de l'année 2024, équilibré en ressources et en emplois, à 4 978 614 482 F CFA (quatre milliards, neuf cent soixante-dix-huit millions, six cent quatorze mille, quatre cent quatre-vingt-deux franc).

**HALIDOU BELLO,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - CCIMA**

Analysis

Unlocking the Benefits of Regional Trade Integration in Africa



Initiatives to foster greater economic integration in Africa over several decades culminated in the creation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) in 2018, with the goal of expanding intra-African trade and promoting economic diversification and industrialization of its member countries. The AfCFTA aims to achieve this through the liberalization of goods services and trade across the continent, trade facilitation by enhancing border processes and implementation of certain “behind the border” measures. This paper discusses how implementation of the AfCFTA, when complemented with other reforms, could catalyze deeper trade integration both within the African continent and with the rest of the world, thereby embracing the opportunities offered by technological change, a growing working-age population and a changing global environment. By facilitating specialization, exploitation of scale economies in production, productivity growth and strengthening of cross-border value chains, closer regional trade integration would raise growth rates and living standards in African countries and enhance their resilience to shocks. The experience of globalization in past decades suggests there is a large unrealized potential for African economies to enhance trade with each other and the rest of the world in terms of both volume and share of value added. The growth in the Africa’s overall trade has been modest, reflecting limited growth of merchandise trade and an unchanged share of services trade in GDP. The evolution of intra-African trade in particular reflects two main considerations: the trade policy landscape is fragmented with multiple

regional economic communities (RECs) that generally have provided limited within-bloc integration and little between-bloc integration, with still substantial tariff and nontariff measures (NTMs); and a trade environment - structural factors that affect trade such as transport networks and border processes, that is more challenging than elsewhere.

As detailed in the 2021 World Trade Organization (WTO) report, while global trade has had positive effects for African industrialization and development, efforts must continue to help Africa build capacity and take fuller advantage of the benefits offered by trade. Implementing AfCFTA thus provides such an opportunity to enhance trade capacity and reap the benefits from trade. AfCFTA goals to lower tariffs and NTMs across the continent, if combined with reforms to the trade environment, could significantly boost Africa’s trade in goods and services both within the region and with the rest of the world, raising income levels and supporting integration into cross border value chains.

Regarding merchandise trade, a lowering of tariffs and NTMs between African countries as planned under the AfCFTA would lead to notable increases in trade and incomes. These gains would be amplified considerably if complemented with improvements in the trade environment, for example, transport and telecommunications infrastructure, access to finance, and domestic security, to bring them to levels comparable to those in other regional free trade agreements (FTAs). More concretely, a cut in tariffs on intra-African trade by 90 percent and NTMs by half, could increase the

DÉCOUVERTE

median merchandise trade flow between African countries by 15 percent and real per capita GDP in the median country by 1.25 percent. However, if accompanied by complementary improvements in the trade environment, the median merchandise trade flow between African economies would rise by 53 percent and with the rest of the world by 15 percent, raising real GDP per capita in the median country by more than 10 percent. World Bank (2022) estimates of a broadly similar growth scenario suggest that this would help 30–50 million people in Africa emerge from extreme poverty. Under a scenario of broad-based trade reforms combining AfCFTA implementation with improvements in the trade environment, the composition of trade would also change to include more sophisticated products. This would support integration into regional and global value chains, opening up opportunities for diversification of sectors and expansion of manufacturing industries. Improvements in the trade environment would boost services exports by about 50 percent.

Importantly, increasing the role of trade in Africa would allow countries to embrace the opportunities provided to Africa by the continent's rising working-age population against the backdrop of ongoing technological progress to raise incomes and living standards for all. An improved trade environment would also provide diversification benefits in terms of food availability and affordability, resilience to shocks such as from natural disasters including due to climate change, and the ability to navigate and adapt to dislocations or shifts in global trade patterns. In addition to policies that directly facilitate trade expansion, complementary policies are needed to ensure gains from trade integration can be sustained and that the benefits are shared as widely as possible across the population.

For the growing workforce to take advantage of the opportunities that trade integration brings, it will be important to invest in their education and skills. Protecting those that are adversely affected during the transition will require upgrading social safety nets to be able to efficiently target the most vulnerable in a fiscally sustainable way. More broadly, for comprehensive reforms to be sustained and generate the largest possible benefits in terms of income and employment creation, they need to be embedded in policy and institutional frameworks that safeguard macroeconomic stability and promote a favorable business environment.

AfCFTA Goals and Status of Implementation to Date

In 2018, 44 African countries signed the agreement establishing the African Continental Free Trade Area (AfCFTA), marking the culmination of African trade integration efforts spanning decades.¹ The agreement entered into force in May 2019 following ratification by 22 countries. At this stage, 54 African countries have signed on (of 55, with the exception of Eritrea), and 46 have ratified the agreement. The AfCFTA's strategic objectives are to expand intra-African trade in goods and services; increase competitiveness through economies of scale and diversification; promote industrialization, structural transformation, and gender equality; and lay the foundation for a future customs union and single market. Key operational objectives are to progressively eliminate tariffs and NTMs hindering the trade in goods, liberalize the trade in services, and enhance border processes ("trade facilitation"). Aiming for deep trade integration through "behind-the-border" measures, in line with recent trends in regional trade agreements globally,

the AfCFTA also plans to harmonize regulations for the provision of goods and services, investment regimes, and rules governing the protection of intellectual property rights, competition, and digital trade.² Further, the AfCFTA aims to establish a dispute settlement mechanism and an institutional framework for AfCFTA implementation and administration (Abrego and others 2020). AfCFTA negotiations have proceeded in two phases. In phase I, members aimed to agree on measures that regulate trade in goods and services, simplify and harmonize trade procedures, and create a dispute settlement system. Significant parts of phase I negotiations are complete, and in these areas the focus now is on countries making proposals on how to implement the agreements. Concretely: On trade in goods, signatories have agreed to eliminate tariffs on 90 percent of non-sensitive product lines within five years (10 years for least developed countries [LDCs]) from January 1, 2021, while 7 percent of tariff lines (for sensitive goods) are to be liberalized within 10 years (13 years for LDCs). Each member may exclude from liberalization no more than 3 percent of tariff lines that represent no more than 10 percent of its intra-African imports. By July 2022, rules of origin had been agreed for 88 percent of goods (with remaining goods relating to automobiles, textiles, and clothing), and 46 countries had submitted their tariff schedules. Additionally, signatories have agreed to reduce nontariff measures to trade via the creation of institutional structures for the elimination of such barriers and reporting and monitoring tools.

Regarding services trade, signatories have agreed on a protocol that provides for comprehensive liberalization of this type of trade, covering all services sectors and all modes of supply. Member countries are presently making proposals for national treatment and market access in five key services sectors—business services, communication, transportation, tourism, and financial services. So far, 25 countries have submitted their proposals. Further, the AfCFTA aims at facilitating services trade by harmonizing national regulatory frameworks. As a preparatory step, a stocktaking of regulatory frameworks has been completed for the five key sectors mentioned above.

Signatories have agreed to pursue trade facilitation measures that improve trade procedures and expedite the movement of goods in accordance with the World Trade Organization Trade Facilitation Agreement. They have committed to harmonize, simplify, and automate customs procedures, publish all the relevant regulations online, and adopt electronic payments of duties, among other things. Signatories intend to harmonize customs rules. They also aim to take stock of, and address, obstacles to trade (of any nature) in a set of trade corridors. Phase II of the AfCFTA negotiations covers intellectual property rights, investment protection, and competition policies, as well as digital trade and the topic of women and youth in trade. So far, draft protocols have been prepared for the first three of these areas. According to the AfCFTA Secretariat, trade under AfCFTA rules started in January 2021. However, commercially meaningful trade began in October 2022, when seven pilot countries—Cameroon, Egypt, Ghana, Kenya, Mauritius, Rwanda, and Tunisia—started trading a set of goods duty free under the AfCFTA "Guided Trade Initiative."

Source: IMF (2023): *Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in a Changing World*, <https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2023/05/03/>

Conseils sur la sécurité alimentaire pour la période des Fêtes

Séparer : Conserver les aliments crus séparés des aliments cuits pour éviter la contamination croisée.

- La contamination croisée peut se produire lorsque les bactéries sont transférées des aliments crus aux aliments cuits ou prêts à manger, habituellement par les mains, les planches à découper et les ustensiles malpropres. Ajoutez cinq millilitres de blanc de lessive au chlore dans un litre d'eau pour nettoyer les assiettes, les ustensiles et les planches à découper qui ont été en contact avec de la viande ou de la volaille crue avant de les utiliser de nouveau pour des aliments cuits.
- Pour éviter la contamination croisée, il faut se laver les mains minutieusement avec de l'eau chaude et savonneuse, particulièrement après avoir manipulé des aliments crus, surtout des viandes et de la volaille. Il est recommandé d'ajouter pour nettoyer les planches à découper et les ustensiles.
- Lavez toujours les fruits et les légumes crus avec de l'eau propre.

Laver et nettoyer : Se laver souvent les mains et nettoyer régulièrement les surfaces de travail afin d'éviter la propagation de bactéries.

- Lavez-vous les mains à l'eau chaude savonneuse durant au moins 20 secondes avant de manipuler des aliments, après avoir touché à la viande ou de la volaille crue, après être allé aux toilettes ou après avoir touché à des animaux.
- Conserver au froid : Conserver les aliments froids au frais. Laisser les aliments à des températures non sécuritaires augmente les risques de maladies d'origine alimentaire.
- La façon la plus prudente de décongeler de la viande, y compris la dinde, est dans le réfrigérateur. Cette méthode exige plus de temps, mais elle a l'avantage de conserver la viande plus froide. Prévoyez une journée par 1,8 kilogramme de viande. Assurez-vous que la température de votre réfrigérateur est de quatre degrés Celsius ou moins.
- Après les repas, les restants tels que la viande, la sauce, la farce et les légumes devraient être rapidement rangés au réfrigérateur dans des contenants séparés. Les restants ne devraient pas être conservés plus de quelques jours.

Faire cuire : S'assurer de tuer toute bactérie nocive en faisant cuire les aliments jusqu'à ce qu'ils atteignent la température adéquate.

- Mangez les aliments cuits pendant qu'ils sont encore chauds. Rappel : laisser des aliments refroidir lentement peut entraîner le développement de bactéries.
- La dinde ne devrait être farcie qu'au moment de la mettre au four. Une dinde farcie prend plus de

temps à cuire parce que la farce ralentit le processus de cuisson. La farce devrait être retirée dès que la dinde est cuite. Par mesure de sécurité additionnelle, on peut cuire la volaille et la farce séparément tout en obtenant des résultats tous aussi appétissants. La dinde devrait être rôtie à 150 degrés Celsius ou plus jusqu'à ce qu'elle soit complètement cuite. Cette chaleur devrait éliminer toute bactérie qui pourrait se trouver sur ou dans la dinde. Pour des raisons de sécurité, on recommande de ne pas cuire la dinde en partie une journée et de terminer la cuisson un autre jour.

- Utilisez un thermomètre à viande pour déterminer si la dinde est cuite, surtout lorsqu'il s'agit de grandes quantités de viande ou de volaille. La dinde est cuite lorsque la température à l'intérieur d'une dinde entière atteint 82 degrés Celsius, et pour la cuisson d'une partie de dinde, la température atteint 74 degrés Celsius dans la partie épaisse de la poitrine, de la cuisse ou du milieu de la farce.
- Si vous devez vérifier la température plus d'une fois, nettoyez le thermomètre avec de l'eau chaude et du savon avant de le réutiliser.
- Lorsque les restants tels que la sauce sont réchauffés, il est important de les réchauffer rapidement à une température d'au moins 74 degrés Celsius.

• Ne laissez rien au hasard. Les températures de cuisson sécuritaires sont les suivantes :

- Viandes hachées (y compris les saucisses faites de viande hachée)
- Bœuf, porc et veau haché : 71 degrés Celsius (160 degrés Fahrenheit)
- Dinde et poulet haché : 74 degrés Celsius (165 degrés Fahrenheit)

Bœuf et veau – steaks et rôtis

- Saignant - à point : 63 degrés Celsius (145 degrés Fahrenheit)
- À point : 71 degrés Celsius (160 degrés Fahrenheit)
- Bien cuit : 77 degrés Celsius (170 degrés Fahrenheit)

- Porc - pièces et rôtis : 71 degrés Celsius (160 degrés Fahrenheit)

Volaille (poulet et dinde)

- Poitrines, cuisses et ailes : 74 degrés Celsius (165 degrés Fahrenheit)
- Volaille entière : 82 degrés Celsius (180 degrés Fahrenheit)

Autres

- Restes, plats contenant des œufs, farce, casseroles et hot dogs : 74 degrés Celsius (165 degrés Fahrenheit)

Une règle simple à suivre concernant la salubrité des aliments est la suivante : en cas de doute, jetez.

De plus amples renseignements sur la salubrité alimentaire sont disponibles en ligne.

SOURCE : WWW.GNB.CA/SANTÉ

Recettes, dépenses, investissements, emprunts, innovations : les détails du projet de budget 2024 de l'État du Cameroun

Après plus de 30 jours de retard, conformément à la réglementation qui lui impose de déposer à l'Assemblée nationale le projet de loi de finances de l'État 15 jours avant l'ouverture de la session budgétaire (elle a démarré le 10 novembre 2023), le gouvernement a finalement déposé à l'Assemblée nationale, le 30 novembre, le projet de loi de finances 2024 de l'État du Cameroun. Selon le projet que se prépare à défendre le ministre des Finances devant les députés, pour l'année 2024, le gouvernement propose une enveloppe budgétaire équilibrée en recettes et dépenses à 6 740,1 milliards de FCFA, en hausse de 13,2 milliards de FCFA (0,2%) par rapport à l'exercice 2023. Sur cette enveloppe, 6 679,5 milliards de FCFA représentent le budget général, qui est en hausse de 37 milliards de FCFA (+0,6%) sur un an, tandis que le budget des comptes d'affectation spéciale, réduit de 23,8 milliards (-28,2%) par rapport à 2023, se chiffre quant à lui à 60,6 milliards de FCFA.

Pour réaliser ce budget, en dépit des recettes pétrolières annoncées en baisse de 32,3 milliards de FCFA en 2024, en raison de « la baisse du cours mondial du baril », le gouvernement entend collecter des recettes internes d'un montant total de 5 190 milliards de FCFA, soit 409,6 milliards de FCFA (+8,6%) de plus que les prévisions de l'année 2023. Sur cette enveloppe, les recettes fiscales représentent à elles seules 4 168,1 milliards de FCFA, contre 3 815,7 milliards de FCFA en 2023. Ce qui révèle une augmentation de 352,4 milliards de FCFA sur les deux périodes. Mais, ces recettes internes seront insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins de l'État. Aussi, pour compléter l'enveloppe des recettes et autres dons, le gouvernement fera-t-il recours à l'endettement, aussi bien auprès des partenaires financiers internationaux que nationaux.

Auprès de ces partenaires, le gouvernement camerounais se propose de mobiliser une enveloppe de 1 577,3 milliards de FCFA au cours de l'année 2024. Le gros de l'enveloppe sera mobilisé au moyen des tirages extérieurs sur les prêts projets, pour un montant de 907,2 milliards de FCFA. Dans le même temps, 375 milliards de FCFA au maximum devraient être levés sur le marché sous-régional des titres publics ou le marché financier sous-régional, contre 139 milliards de FCFA à lever auprès des banques locales, et 151,9 milliards de FCFA d'appuis budgétaires attendus des bailleurs de fonds, dans le cadre du programme économique et financier avec le Fonds monétaire international (FMI)...

320 milliards de FCFA d'intérêts à payer sur la dette

L'enveloppe cumulée des recettes et des emprunts permet au gouvernement camerounais de projeter, en 2024, des dépenses globales sur le budget général (hors remboursement de la dette publique) d'un montant de 5 227,3 milliards de FCFA, pour assurer le fonctionnement de l'État. Cette enveloppe est en hausse de 308,7 milliards de FCFA (+6,3%) par rapport à 2023. Parmi les dépenses les plus importantes, l'on retrouve le traitement des personnels de l'État qui va engloutir 1 428,3 milliards de FCFA, contre 1 003,3 milliards de FCFA pour l'achat des biens et services, 320,1 milliards de FCFA pour le paiement des intérêts sur la dette du pays, et un peu plus de 1 003 milliards de FCFA pour les transferts et autres subventions.

Le budget d'investissement public (BIP), quant à lui, est projeté à 1 652 milliards de FCFA au cours de l'année 2024, représentant 31,6% de l'enveloppe budgétaire globale du pays, précise le gouvernement, qui est souvent accusé de sacrifier l'investissement à l'autel du fonctionnement d'un État réputé de plus en plus budgétivore. En rapport avec la richesse nationale attendue en 2024, le BIP proposé par le gouvernement représente 4,7%, en hausse par rapport aux 3,9% du PIB de l'année 2023. « Ce niveau de dépenses d'investissement public est obtenu grâce à un effort accru de rationnement des dépenses en fonctionnement pour toutes les administrations, y compris les subventions aux établissements publics », explique le gouvernement dans l'exposé des motifs de la loi de finances 2024, que se préparent à examiner les parlementaires.

Promotion de l'industrie automobile

Au demeurant, bien au-delà des aspects purement financiers, liés notamment à la mobilisation des recettes, aux dépenses et aux emprunts projetés, le projet de loi de finances 2024 de l'État du Cameroun présente des innovations majeures. La principale est certainement le vœu de l'État d'encourager l'émergence d'une industrie automobile dans le pays. Pour ce faire, le projet de loi soumis à la sanction des parlementaires se propose de consacrer un abattement de 50% sur la valeur imposable des pièces de véhicules importées par les entreprises de fabrication et de montage automobile. Mieux, cet abattement sur les droits de douane porte sur une période de 10 ans.

La même ambition est affichée pour le développement des secteurs des énergies renouvelables, de l'adduction d'eau potable, de la santé, de l'élevage et de la pêche. Dans tous ces domaines, apprend-on du projet de loi de finances 2024, le gouvernement projette une exonération, sur une durée de 24 mois à compter du 1er janvier 2024, des droits de douane de tous les équipements et matériels importés.

Dans le même temps, l'on observe dans le projet préparé par le gouvernement, une manière d'intensification de la politique d'import-substitution, avec la soumission de nouveaux produits au droit s'accises ad valorem, à l'effet de promouvoir la production et la transformation locales, au détriment des importations. Aussi, à partir de l'année 2024, le gouvernement se propose-t-il d'instaurer un droit d'accises de 5% sur l'importation des produits à base de céréales et autres préparations alimentaires obtenues à base de flocons de céréales. Il en est de même des huiles raffinées importées, qui viennent souvent faire concurrence aux produits locaux pourtant abondants sur le marché.

Relèvement du droit de sortie des grumes à 75%

À la suite des velléités d'importation de fèves manifestées au cours de la campagne cacaoyère 2022-2023 par certain broyeur, au prétexte de la rareté des fèves sur le marché local, l'État du Cameroun projette d'instaurer, dès 2024, un droit d'accises de 12,5% pour toute importation de fèves de cacao. De même, les opérateurs économiques qui se lancent dans l'importation des cerueils et autres ouvrages en bois, les meubles en métal et en bois utilisés dans les bureaux, les meubles en bois utilisés dans les cuisines et les meubles en matière plastique devront également se préparer à payer, pour chacun de ces produits, un droit d'accises de 25%.

Dans cette démarche de promotion de l'industrie locale du plastique et surtout du bois, le gouvernement propose un nouveau relèvement du droit de sortie des grumes, à 75% dès le 1er janvier 2024, contre 60% en 2023. Ceci, en attendant l'interdiction des exportations des grumes, prévue depuis quelques années dans la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), mais dont l'entrée en vigueur est désormais reportée sine die. La validation de cette proposition de relèvement du droit de sortie des grumes par les députés consacrerait une augmentation de cette taxe de 428,6% sur la période de 7 ans allant de 2017 à 2024. Avec en perspective une nouvelle grogne des exploitants forestiers, qui avaient déjà menacé d'arrêter les importations en 2023, pour protester contre l'augmentation du droit de sortie des grumes à 60%.

Pour des raisons ayant plus trait à la recherche de nouvelles niches de mobilisation de recettes fiscales qu'à la promotion de l'import-substitution, les riz parfumé et précuit importés, selon le projet de loi de finances 2024 déposé par le gouvernement à l'Assemblée nationale, devraient désormais être soumis au droit de douane normal de 20%. Au lieu du droit réduit de 5%, qui continue d'être appliqué au riz de grande consommation depuis 2017, après une exonération complète entre 2008 et 2016. A contrario, après avoir étendu en 2023 la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSSP) au gaz naturel utilisé par les industriels en appoint à l'électricité, à une valeur de 70 FCFA par mètre cube consommé, le gouvernement lève le pied dans le projet de loi de finances de 2024. En ramenant cette taxe à 60 FCFA par mètre cube de gaz naturel consommé.

BRICE R. MBODIAM (INVESTIR AU CAMEROUN) -



CIP CENTRE
D'INCUBATION
PILOTE

CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN



PIC PILOT
INCUBATION
CENTRE

CAMEROON CHAMBER OF COMMERCE INDUSTRY MINES AND CRAFTS

USINE ECOLE

TRAINING SCHOOL



Objectifs Globaux

- . Lutte contre le chômage des jeunes
- . Formation des jeunes à l'auto emploi
- . Création d'emplois nouveaux
- . Incitation à la transformation des produits agricoles
- . Recherche appliquées

General Objectives

- . Fight against youth unemployment
- . Training of youth for self-employment
- . Job creation
- . Encouraging the transformation of agricultural products
- . Applied research

NOTRE VISION

UN JEUNE, UNE ENTREPRISE, DANS LE DOMAINE DE TRANSFORMATION AGROPASTORALE

OUR VISION

ONE YOUTH, ONE ENTERPRISE IN FOOD AND LIVESTOCK PROCESSING

NOS VALEURS

CITOYENNETÉ, PERFORMANCE, SUCCÈS, INNOVATION

OUR VALUES

CITIZENSHIP, PERFORMANCE, SUCCESS, INNOVATION



CENTRE D'INCUBATION PILOTE

PILOT INCUBATION CENTRE

Contacts : 222 054 226 / 233 426 855

Website: <http://www.ccima.cm>

Email : cip@ccima.cm

GUIDE DE CRÉATION D'ENTREPRISE AU CAMEROUN

Au Cameroun, on peut désormais créer son entreprise en 72h dans les CFCE (Centre de Formalités de Création d'Entreprises) des villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Bamenda. **LA PROCÉDURE AU CFCE** Le promoteur qui arrive au centre en vue de créer juridiquement une entreprise, est soumis à la prise en charge du service d'accueil qui assure l'interface entre le promoteur et les autres administrations publiques. Le service de l'accueil est chargé de recevoir les usagers, les informer sur les documents à produire et les assister dans le remplissage du formulaire unique de création d'entreprise. En fonction des circonstances, les agents du Service d'Accueil agissent différemment : **Lorsque le promoteur ou son mandataire se présente sans dossier** : Le service accueille le promoteur en vue de déterminer quelle activité il souhaite exercer (Commerce de détail – Commerce de gros ou intermédiaire – Import-export – Fabrication, production – Prestation de services – Télécommunications – Transport – Maintenance, réparation – Montage, installation – Bâtiments, travaux publics – Extraction – Exploitation forestière – Agriculture – Aviculture – Pêche – Artisanat – etc.) ... Et sous quelle forme juridique (Société à responsabilité limitée – Société en nom collectif – Commerçant individuel – Société Anonyme – Société en commandite – Société en participation – Société de fait) Etant entendu que l'exercice de certaines activités économiques au Cameroun est soumis à l'exigibilité d'agrèments ou d'autorisations auprès des administrations compétentes. Par ailleurs, l'intérêt de ces informations est de renseigner le promoteur sur la relation qui existe entre la forme juridique ou le type d'activité exercée et les obligations fiscales auxquelles est soumise l'entreprise. Ensuite l'agent d'accueil lui remet la brochure contenant les éléments constitutifs du dossier à fournir. Muni de toutes ces informations, le promoteur quitte le Centre et s'active à constituer le dossier à y déposer. **Lorsque le promoteur ou son mandataire se présente muni d'un dossier constitué** : L'agent d'accueil procède à un contrôle de conformité des pièces soumises.

- Si le dossier est incomplet ou s'il contient des documents non conformes, il est restitué soit au promoteur ou à son mandataire afin que les pièces soient complétées ou mises en conformité.
- Au cas où le dossier est complet et conforme, l'agent d'accueil en collaboration avec le Service de la CNPS, remplit le récépissé de dépôt du dossier, attribue un numéro d'ordre, fournit des renseignements sur les frais à payer au Centre. Suite à cela, il assure la transmission du dossier aux services administratifs et financiers. Tout en invitant le promoteur à retourner au centre 72h plus tard pour le retrait de son attestation de création d'entreprise accompagné des autres documents y afférents (une patente exonérée, une carte de contribuable gratuite et le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

COÛTS OFFICIELS DES PRESTATIONS POUR LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE AU CFCE

- Une patente (exonérée pendant les trois premiers mois)
- Carte de contribuable (gratuite) ;
- Enregistrement au registre du commerce et du crédit mobilier ;
- **51 500 FCFA** pour une **personne morale** ; - **41 500 FCFA** pour une **personne physique** (Ets).
- Enregistrement du bail différé de 03 mois.

PIÈCES A FOURNIR AU CFCE POUR L'ENTREPRENANT : *Le régime de l'entreprenant est un statut simplifié conçu pour inciter les opérateurs économiques les plus modestes à adopter un statut légal. Il est soumis à un plafond de chiffres d'affaires en fonction de la nature de l'activité menée. Il est en cours de mise en œuvre au Cameroun.*

- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou de l'acte de naissance pour les nationaux, une photocopie du passeport ou de la carte

de séjour pour les étrangers ;

- Une photocopie de son acte de mariage en tant que besoin ;
- Une déclaration sur l'honneur faisant partie intégrante du formulaire unique, signée du demandeur et attestant qu'il n'est frappé, d'aucune interdiction d'exercer le commerce ; "Cette déclaration sur l'honneur est complétée, dans un délai de soixante-quinze (75) jours à compter de l'immatriculation, par un extrait du bulletin n° 3 de casier judiciaire ou, à défaut, du document qui en tient lieu" ;
- Une déclaration sur l'honneur faisant partie intégrante du formulaire unique, et attestant de la résidence du requérant ;
- En cas d'acquisition d'un fonds ou de location-gérance, une copie de l'acte d'acquisition ou de l'acte de location-gérance ;
- Une autorisation préalable d'exercer le commerce s'il échet ;
- Une photo d'identité de format 4X4 ;
- Un plan de localisation signé du requérant.

POUR LES COMMERÇANTS, PERSONNE PHYSIQUE (ETABLISSEMENT)

La statut de commerçant individuel s'applique à toute personne physique exerçant des actes de commerce (échange de bien ou de service contre rémunération). La responsabilité juridique du commerçant est alors engagée à titre personnel.

- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou de l'acte de naissance pour les nationaux, une photocopie du passeport ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
- Une photocopie de son acte de mariage en tant que besoin ;
- Une déclaration sur l'honneur faisant partie intégrante du formulaire unique, signée du demandeur et attestant qu'il n'est frappé, d'aucune interdiction d'exercer le commerce ; "Cette déclaration sur l'honneur est complétée, dans un délai de soixante-quinze (75) jours à compter de l'immatriculation, par un extrait du bulletin n° 3 de casier judiciaire ou, à défaut, du document qui en tient lieu" ;
- Une déclaration sur l'honneur faisant partie intégrante du formulaire unique, et attestant de la résidence du requérant ;
- En cas d'acquisition d'un fonds ou de location-gérance, une copie de l'acte d'acquisition ou de l'acte de location-gérance ;
- Une autorisation préalable d'exercer le commerce s'il échet ;
- Une photo d'identité de format 4X4 ;
- Un plan de localisation signé du requérant.

POUR LES SOCIÉTÉS LOCALES, PERSONNES MORALES : *La création d'une société implique la participation d'un ou de plusieurs associés constituant une personne morale, reconnue par des statuts signés devant notaire. Nous proposons ici la description de la procédure de création d'une société à responsabilité limitée.*

- Une expédition des statuts notariés ou de l'acte fondateur ;
- La déclaration de régularité et de conformité ou la déclaration notariée de souscription et de versement ;
- La liste certifiée conforme des gérants, administrateurs, dirigeants ou associés tenus indéfiniment et personnellement responsables ou ayant le pouvoir d'engager la société ou la personne morale ;
- Une déclaration sur l'honneur faisant partie intégrante du formulaire unique, signée du gérant de la société et attestant qu'il n'est frappé d'aucune interdiction d'exercer le commerce ; « Cette déclaration sur l'honneur est complétée, dans un délai de soixante-quinze (75) jours à compter de l'immatriculation, par un extrait de casier judiciaire ou, à défaut, par le document qui en tient lieu, de toutes les personnes ci-dessus visées. »
- Une autorisation préalable d'exercer l'activité du gérant de la société, le cas échéant ;
- Un plan de localisation signé du gérant de la société.

Procédures d'importation et d'exportation

Importations : conduite et mise en Douane

Les importations commencent par la conduite et la mise en douane des marchandises et se terminent par la déclaration en détail. La conduite en douane oblige le transporteur à conduire la marchandise en ligne directe vers le bureau de douane le plus proche, en suivant la route légale. Une fois parvenu au bureau de douane, il doit procéder à la déclaration sommaire qui consiste, suivant le mode de transport utilisé, au dépôt des documents ci-après :

- la charte-parties ou connaissance, le manifeste de cargaison, la feuille de route, la lettre de voiture internationale... ;
- les certificats d'appareillage ou clearance ;
- les manifestes spéciaux des provisions de bord et des marchandises de pacotille appartenant aux membres de l'équipage.

Dans la pratique, le consignataire procède à l'enregistrement du manifeste sous SYDONIA++ 24 heures avant l'arrivée du navire à quai ou 6 heures avant l'atterrissage de l'avion pour les vols intercontinentaux, ou 1 heure 30 pour les vols continentaux. A la suite de ces formalités, la structure compétente en matière de Prise en Charge de l'administration des douanes procède à l'arraisonnement du navire, appose le visa « ne varietur » sur le manifeste papier présenté par le consignataire, procède aux écors suite au ciblage des titres de transports et consolide les manifestes sous SYDONIA++. Tableau récapitulatif des formalités d'enregistrement, sélection, dépôt de la déclaration en détail et liquidation des droits et taxes à l'importation.

1 Déclarant Saisit, stocke, fait une requête de liquidation par l'intermédiaire du module MODBRK, mis à sa disposition par l'administration des douanes, à partir de ses propres installations informatiques **2 Déclarant** Reçoit en retour l'un des quatre messages suivants : Liquidation effectué (circuit vert) Contrôle différé (circuit bleu) Contrôle documentaire (circuit jaune) Visite des marchandises (circuit rouge) Il connaît le numéro, la date et l'heure d'enregistrement de sa déclaration, le circuit de traitement de sa déclaration (bon à enlever, contrôle documentaire ou visite), le nom de l'inspecteur chargé de son dossier (circuit jaune et rouge), le numéro et la date de la liquidation des droits et taxes (circuit vert et bleu). **3 Déclarant Contrôle documentaire : circuit jaune- visite des marchandises : circuit rouge** L'orientation en circuit jaune ou rouge vaut obligation pour le déclarant de se présenter devant l'inspecteur désigné. Le déclarant édite sa déclaration, la signe et la dépose auprès du bureau compétent, dans le délai réglementaire d'un jour ouvrable.

Exportation

Les formalités à l'exportation Bon à savoir sur l'exportation des marchandises Qui peut être exportateur de marchandises au Cameroun ? Toute personne physique ou morale. Que peut-on Exporter ? Toutes les marchandises sont exportables, qu'elles soient d'origine camerounaise ou non. Cependant, certaines marchandises sont exemptées des droits de sortie comme c'est le cas avec les produits de crus, sol et sous-sol du Cameroun (hévéa, cacao, café, banane, coton ...). Les autres produits son

frappés d'une taxe à l'exportation dont la valeur correspond à 2% de la valeur FOB de ces marchandises. Dans tous les cas, le fruit de l'exportation doit être domicilié dans un compte bancaire. **Que faire ou ne pas faire ?** – Acheminer les marchandises à un bureau de Douane ou dans l'un des lieux désignés par le service des Douanes ; – Ne jamais contourner ou éviter les bureaux de Douane lors du transport de marchandises destinées à l'exportation car cela est interdit. A l'exportation, la valeur en douane est celle de la marchandise au point de sortie, déclarée à la date d'enregistrement de la déclaration du bureau de douane ; cette valeur pourra éventuellement être majorée des frais de transport jusqu'à la frontière. Les droits de sortie des marchandises sont exclus de leur valeur en douane. La valeur en douane des produits exportés peut être déterminée par des mercuriales. **La Procédure de passage des conteneurs au scanner** Conformément aux prescriptions de la Note du 11 décembre 2008 redéfinissant la procédure de passage des marchandises au Scanner, cette procédure se découpe en trois étapes et porte sur :

- Les déclarations en circuit rouge ;
- Les déclarations en circuit jaune faisant l'objet d'une contestation par l'Inspecteur de visite traitant ;
- Les chargements proposés à une visite physique, soit à la suite d'une alerte extérieure, soit pour toutes autres raisons ;
- Les enlèvements sous palans et les enlèvements directs de marchandises en conteneur ;
- Les conteneurs en transfert vers les magasins extérieurs.

L'ETAPE DE PRISE EN CHARGE OU PRE-SCANNING

1 Déclarant Procède à la prise de rendez-vous auprès de la SGS qui se fait sur présentation du dossier complet de la marchandise (DED, factures, BESC éventuellement, liste de colisage, AVI, DI, etc.). Se présente à la tente SGS avec les références de son dossier à la date indiquée pour le rendez-vous.

2 SGS Scanne les documents susmentionnés, les met dans le réseau de scanning et transmet le dossier physique au Chef de l'Unité Scanner-Douanes

L'ETAPE DE SCANNING DES MARCHANDISES 3 Douane + SGS

Procèdent à l'opération de scanning proprement dite par un balayage horizontal et vertical des rayons ultraviolets sur le conteneur. Les Inspecteurs analystes d'image déterminent le verdict du scanning par les mentions « SUSPECT » ou « NON SUSPECT ». **4 Douane (Chef de Secteur du Littoral II)** Cote la demande au Chef de Bureau Principal de Douala Port IV. Un prélèvement est alors réalisé avant le débarquement et expédié vers un laboratoire, la SONARA généralement, pour délivrance du certificat de conformité à la norme camerounaise. Les bacs n'étant pas individualisés à la SCDP, les hydrocarbures importés au Cameroun doivent avoir les mêmes spécifications que ceux fabriqués par la SONARA.

DOSSIER

Made in Cameroon



« *Soyez positifs et persévérants. Ne cédez pas au pessimisme et au découragement. Rejetez les chemins aventureux et ceux de la recherche du gain facile. Si vous allez à la conquête du monde, revenez construire votre pays. Faites rayonner le Cameroun* »

Discours à la Jeunesse, le 10 février 2021

« L'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson nous oblige à en importer d'importantes quantités, ce qui déséquilibre gravement notre commerce extérieur. Or nous pourrions sans difficultés produire davantage de ces denrées ou leur substituer des produits locaux, comme le plantain, le manioc ou d'autres tubercules. »

S.E Paul Biya, Président la République, Chef de l'Etat au Co-mice Agropastoral

Ebolowa, le 17 janvier 2011



Made in Cameroon Le nouveau défi national

Le « Made In » est un terme qui est employé pour indiquer le pays dans lequel est fabriqué un produit, une marque déposée qui précise l'origine du produit.

Le « Made In Cameroon » est à la fois une expression qui renvoie aux produits de fabrication locale et aussi un label, quel que soit le secteur d'activité. Ce label intègre les produits cosmétiques, agroalimentaires, et textiles à l'instar des vêtements et accessoires de mode, sans oublier les produits musicaux, la papeterie (où d'ailleurs on assiste à la fabrication du papier à base de la jacinthe d'eau), les produits médicaux, les conceptions dans le numérique et l'électroménager.

Force est de constater que de nombreux consommateurs portent de plus en plus un intérêt au label « Made In Cameroon ». De nombreux produits de fabrication locale connaissent ainsi un essor de consommation auprès de ce public sans cesse en croissance.

Une industrie grandissante

Dans le courant de l'année 2022, l'on note alors le constat d'une nette ruée vers le « Made In Cameroon ». Ce qui va avoir pour corollaire une dynamique certaine de l'industrie poussée vers la croissance. « Il y a 5 ans,

il y avait une seule boutique dédiée au MIC. Nous sommes aujourd'hui à 33 », se réjouit alors Carine Andela, présidente de l'Association Entrepreneurs Ingénieurs d'Afrique (Asenia). C'est dire combien le label séduit. Et, le moteur de cette séduction est pour l'essentiel, de jeunes entrepreneurs engagés. Cette nouvelle élite entrepreneuriale s'illustre ainsi dans l'agroalimentaire. Elle se décline en farine, cacao, boissons dont les jus naturels et les vins, les confiseries etc. Les autres secteurs sont le cosmétique, la mode, la santé et certains équipements à l'instar des couveuses pour sauver la vie des bébés. La machinerie n'est pas du reste avec des égreneuses, des moulins, des décortiqueuses, voire des bus de transport dont on ne soupçonnerait pas la fabrication au Cameroun. Et pourtant !

Les pouvoirs publics appelés à faire mieux

En avril 2023, le ministre du Commerce Luc Magloire Atangana lance une plateforme numérique pour promouvoir le « made in Cameroon ». Le mot d'ordre qui

DOSSIER

prévaut alors vise à la fois le développement des industries locales et le rééquilibrage de la balance commerciale du pays jusqu'ici déficitaire.

Le concept made in Cameroon impulse donc une dynamique dans le domaine agroalimentaire. Pour Hippolyte Nozawo, jeune ingénieur agronome, entrepreneur industriel, « je trouvais anormal que nous soyons producteurs de cacao et que nous n'ayons pas de chocolat ayant les mêmes qualités que le chocolat en Occident. » Le jeune homme conjugue ses efforts avec son ami Pierre Boyoguin. Ils créent la chocolaterie Nohi à Douala dont le succès désormais au rendez-vous, ne peut faire valoir des mesures d'aide ou d'incitation de l'État. D'où l'appel de l'entrepreneur à plus d'accompagnement. « Il faut faire un peu plus pour que les petites entreprises comme la mienne puissent se développer davantage, recruter davantage. Parce que la production locale, c'est d'abord la création d'emploi qui va permettre de réduire le chômage au Cameroun. » C'est donc dire que beaucoup reste à faire. Par conséquent, pour faire davantage évoluer le Made in Cameroon, les différentes parties prenantes sont appelées à œuvrer à la promotion des chaînes de valeurs locales. Elles impliquent ainsi un accroissement des surfaces industrielles, des structures de transformation fiables et viables. Et, au bout de la chaîne, un mécanisme constant de distribution des produits de qualité et en quantité pour le marché tant local qu'en dehors. Tout cela repose sur un accompagnement financier conséquent que seul le partenariat public-privé peut engranger et assurer pour de jeunes entrepreneurs.

International

Ces produits camerounais qui vendent l'image du pays

Le bois, la banane, le cacao, le caoutchouc et le coton constituent les principaux produits camerounais exportés selon le Rapport sur l'Etat du secteur portuaire national année 2013. Ce document de l'Autorité portuaire nationale (APN) indique que le bois camerounais a constitué 66,2% des principaux produits d'exportation enregistrés par le Port de Douala, principal port du pays avec 99% du trafic maritime en 2013. 1,746 millions de tonnes de bois ont ainsi été exportés vers l'étranger, faisant de ce produit le premier de la liste des principaux produits d'exportation camerounais au cours de cette année. L'information contenue dans le rapport l'APN permet de savoir qu'en seconde position figure la banane, avec 279.506 tonnes (10,6% du trafic export). Le cacao, avec 182.829 tonnes (6,9% du trafic export) occupe la troisième position. Le caoutchouc vient en quatrième position avec 47.665 tonnes (1,8% du trafic export). Le coton occupe la cinquième position avec 133.063 tonnes (5% du trafic export) ; Le café, avec 27.098 tonnes (1% du trafic export), est en sixième position.

Le Cameroun, à en croire certaines statistiques douanières datant de 2017, exporte plus de 70 produits. Ainsi, les produits cosmétiques, notamment ceux de Biopharma se commercialisent dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique dont le Nigeria et l'Angola qui en raffolent. Dans la zone CEMAC, 145 produits dont les produits laitiers fabriqués localement, les aromes, les cubes dont « Maggi ». La pou-



dre de cacao et la tartine « Matinale » se vendent bien.

Les emballages plastiques, les allumettes d'UNALOR, la ferraille de SOCAFER, les huiles de Maya et Cie se vendent bien dans la CEMAC.

Ensuite, l'on compte les bois sciés (7% des recettes), le coton brut (5,4%), les bois en grume (3,6%), les dérivés du cacao (3,3%) et de l'aluminium brut (2,4%), peut-on lire dans le récent rapport de l'INS sur le commerce extérieur du Cameroun en 2019.

L'année 2020 apparaît comme charnière dans l'économie du Cameroun qui elle-même est impactée par la crise sanitaire à Covid-19. Les échanges au niveau mondial subissent des aléas défavorables à la croissance et la prospérité. Cependant, elle va susciter une prise de conscience des autorités camerounaises en ce qui concerne les produits Made in Cameroon.

Pour Alain Fonin, fondateur d'Agribusiness Investment management, une société de conseil spécialisée dans les filières agroalimentaires, le made in Cameroon dans l'alimentaire est bien présent. « Il y a notamment la filière des oléagineux dans laquelle on voit beaucoup d'industries qui se sont installées, ce sont des raffineries d'huile. On a la filière soja, la filière maïs », indique-t-il.

Mais, les progrès ne se limitent pas qu'à ces quelques filières montantes. « On a également des progrès dans le thé, le café, le cacao, le manioc, les farines et produits dérivés. On peut aussi observer des progrès dans la filière ananas, avec la production de jus de fruits. Et dans le poivre et le piment également » souligne-t-il. Toutes ces tendances indiquent une progression du panel de produits Made in Cameroon qui s'exportent davantage. Et, ces produits contribuent à rendre davantage rayonnante l'image du Cameroun qu'ils représentent.



Grande Bretagne- CCIMA

230 milliards de financement disponible

Une bonne nouvelle qui viendra à coup sûr soutenir la promotion du Made in Cameroon.

Plus de 200 investisseurs ont répondu présents au rendez-vous des investisseurs à Douala. La 4e édition du Forum international des Investisseurs s'est tenue du 25 au 26 octobre 2023 sous le thème « *Import-substitution au Cameroun : Enjeux, opportunités et mécanismes de financement* ». C'est sous la présidence du Ministre Camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique FUH Calistus Gentry qu'accompagnaient le Haut-Commissaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au Cameroun, Son Excellence Monsieur Christian DENNIS-McCLURE.

Evoquant les enjeux de ce Forum, le Ministre FUH Calixtus Gentry rassure que le Cameroun grâce à sa position géographique est mieux placé pour la promotion des investissements. Ce qui convint plus d'un. L'implication du Royaume-Uni qui désormais s'allie à la Chambre de commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) pour un partenariat gagnant-gagnant. Le diplomate annonce un prêt de 230 milliards pour le financement des projets au Cameroun.

Pour l'Honorable Christoph EKEN, président de la CCIMA, le choix du thème de cette quatrième édition « *Import-substitution au Cameroun : Enjeux, opportunités et mécanismes de financement* » a été influencé par

les crises récentes dans le monde entier qui ont amené les pays à comprendre qu'il fallait compter sur l'économie de son pays. Au Cameroun, substituer l'import devrait commencer par l'agriculture, la transformation des produits locaux d'où l'intervention des investisseurs Anglais à cette quatrième édition. La plateforme digitale d'échange F2i mis sur pied par la CCIMA qui regroupent les investisseurs camerounais et désormais les investisseurs anglais facilitera désormais cet échange et cet accompagnement pour la recherche des partenaires et du financement. Des partenariats et conventions ont été signés séance tenante entre la CCIMA ici représenté par son président Christoph EKEN et la Grande Bretagne représentée par son Haut-Commissaire Son Excellence Monsieur Christian DENNIS-McClure. Quatre autres conventions ont été signées entre autres la convention entre la Cour d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA et la Grande Bretagne avec pour but de perfectionner les contrats, la médiation, le conseil, l'arbitrage, les bons offices, la formation et autres.

Le Forum a été donné de la visibilité aux produits Camerounais à travers la mini foire exposition organisée par la CCIMA. Les porteurs de projets et financeurs ont en profité pour présenter leurs savoir-faire.

Réactions

Landry R. NOUTCHANG

Coordonnateur du forum F2i du CCIMA

Les porteurs de projets doivent sortir de l'esprit de l'individualisme

Un Porteur de projet doit croire en son projet, et savoir que le chemin du succès est semé d'embûches et qu'ils soient courageux. Les porteurs de projets doivent sortir de l'esprit de l'individualisme.

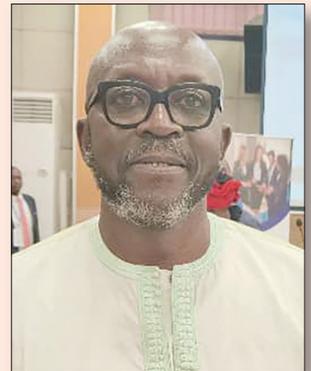
Il faut aller chercher les expériences, les savoir-faire et les partages d'ailleurs pour s'adapter au niveau local. Il est très important d'appartenir à un réseau. Avoir des connaissances autour de soi. Chercher des partenaires techniques pour porter le projet ensemble afin d'éviter les tracasseries à la banque. La plateforme F2i vous accompagne à la recherche de financement, également à la recherche des partenaires.

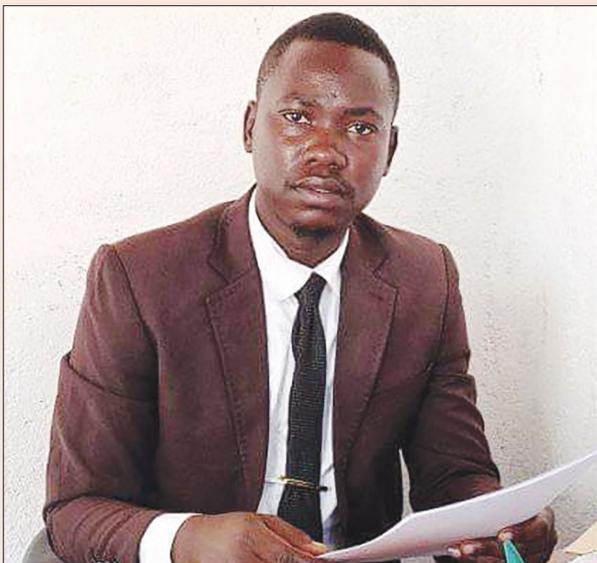
RAOUF JAOUA

Expert principal N°1 Appui direct aux entreprises et organisations

Il y a un déficit de compétitivité

Nous cherchons à créer de la valeur ajoutée au Cameroun des entreprises qui peuvent par leur productivité, par leur activité de nature à pouvoir augmenter la valeur ajoutée au Cameroun. Au Cameroun, parlant du maïs seulement le rendement est inférieur à celle des autres pays du monde. Il y a un déficit de compétitivité. Avec les mêmes terres, on peut produire plus. Ce qui va participer à diminuer les importations, la réduction du prix de vente du maïs.





Alexis GONZIE

« L'avenir du Made in Cameroon dépend de la capacité à transformer »

Directeur de l'Institut de Formation Professionnelle aux Métiers, FUTURE INSTITUTE DE WAME GRAND dans l'Adamaoua.

Il faut aussi que nos enfants apprennent à fabriquer les machines qui permettent de transformer nos produits.

Qu'est-ce que est fait à votre niveau pour accompagner le Made in Cameroon ?

La formation professionnelle est incontournable si nous voulons réussir le Made in Cameroon. Nous l'avons compris, raison pour laquelle, FUTURE INSTITUTE de Wame Grand a été créé. Notre institut forme dans 17 filières agréées par le Ministère de l'Emploi et de la Formation. Nous formons, entre autre, en énergie renouvelable, transformation des produits agropastoraux, production des céréales, production animale. Ceux qui font maçonnerie, nous mettons l'accent sur l'utilisation des produits locaux : briques cuites, pavés fabriqués issus du recyclage, etc. Mais il y a aussi de filière de couture, coiffure, mécanique auto et moto, la santé, etc.

Sur le plan géographique, le site d'installation de notre institut est un message fort. Vous savez, on a concentré les opportunités dans les villes, des formations et opportunités de travail. Ce qui fait que toute la main d'œuvre qui travailler pour le développement se retrouve en ville, derrière les brouettes, sur les motos, etc. D'autres passent leur temps à rêver de devenir star de football et de la musique jusqu'à prendre de l'âge et se convertir en

braqueurs, bandits. Nous avons installé notre école à Wame Grand, en zone rurale dans l'arrondissement de Nganha, département de la Vina. Nous captions des jeunes de villes vers les villages. Ils sont en formation et peuvent faire leur champ ou leur élevage à la fois. Ils apprenant un métier, mais nous leur enseignons aussi l'amour du travail de la terre.

Quel message voulez-vous passer ?

Au gouvernement, il faut davantage investir en zone rurale. Si nous voulons réussir le Made in Cameroon, il faut valoriser la zone rurale. Les jeunes doivent pouvoir s'y plaire et s'intéresser au travail. Nos enfants seront sur les motos jusqu'à quand ? Tous les bras solides sont en ville, même s'il faut utiliser les machines pour transformer, on aura besoin des personnes solides, résilientes et qui aiment le travail. Il faut produire, il faut transformer. Et il faut savoir que l'avenir du Made in Cameroon dépend de notre capacité à transformer, à susciter la transformation local et à créer un environnement qui rassure les industriels du monde à venir investir dans la transformation dans notre pays.

Aux jeunes, faites-vous former, apprenez à aimer le travail. Venez, nous allons vous former aux métiers. On ne réussit pas sa vie en passant la journée à commenter les publications dans les réseaux sociaux. Il y a rien en ville. Les villages ont besoin de nos bras, de notre intelligence.

Que vous inspire les débats autour du Made in Cameroon ?

Il faut d'entrée de jeu faciliter le gouvernement qui fait désormais du Made in Cameroon une priorité dans son discours. Le débat de cela provoque et les initiatives qui frémissent prouvent qu'il y a de la pertinence dans cette politique. Le débat autour du Made in Cameroon nous concerne en tant que formateur et surtout Directeur de l'Institut de Formation professionnelle aux Métiers, FUTURE INSTITUTE de Wame Grand. Vous savez, on ne peut pas parler du Made in Cameroon si nous ne formons pas les professionnels capables de créer, d'innover, de transformer. Si les écoles passent le temps à former les spécialistes de la langue française, de la langue anglaise et bien d'autres langues, alors que nous importons les cure dents, nous cultivons le cacao pour importer le chocolat, nous cultivons le coton pour importer les habits, et bien d'autre exemple, si nous ne revoyons pas notre relation avec nos matières premières et les produits agropastoraux que nous produisons, le débat sur le Made in Cameroon sera un vain débat.

Pour ne pas tirer de long en large, est ce qu'on devrait débattre sur le Made in Cameroon ? On doit passer à l'action...

En quoi faisant ?

Voilà la question pertinente : en quoi faisant ? Je dirai simplement, il faut oser fabriquer, il faut oser transformer localement. Mais il y a un préalable, il faut former les gens capables de transformer et acquérir la technologie qui permet de transformer. Tout cela nécessite un investissement. En regardant à l'extérieur pour copier la technologie, il faut encourager les petites inventions de notre environnement. Ces petites machines des jeunes inventent, ces petites solutions qui sortent de nos villes et villages, il faut les prendre au sérieux parce qu'elles correspondent à nos besoins. N'attendons pas que les pays trouvent des technologies qui permettent de transformer les produits qu'ils n'ont pas et ne connaissent pas.

Les politiques doivent oser de négociation avec ceux qui achètent les produits de nos sous-sols et les produits agropastoraux. Il faut que la transformation se fasse ici au pays et que progressivement nos enfants apprennent à manipuler les machines.

Alain BAH

Cabinet Invest and Partners

Les produits camerounais devront se perfectionner ou mourir

La montée du made in Cameroon depuis quelques années présente certes comme un phénomène de mode pour la plupart des camerounais mais c'est une bonne chose pour le Cameroun. En effet le made in Cameroon permet déjà de populariser notre culture de montrer notre savoir-faire et les richesses de nos terroirs. Les camerounais sont pleins de ressources et ne demandent qu'à exprimer leurs talents. Le made in Cameroon leur donne la tribune idoine pour y parvenir.

Le Cameroun, depuis quelques années a signé les APE et s'engage actuellement dans la Zlecaf. Toutes ces initiatives du Gouvernement sont des mesures pour permettre au Cameroun de briller à l'international. Le made in Cameroon prépare nos champions aux challenges qui seront les leur. C'est une source indéniable de devises car les produits finis camerounais désormais pourront se vendre à l'étranger et rivaliser avec ceux d'autre pays. Cela permettra d'apprécier notre tissu industriel et d'améliorer nos technologies... La concurrence permet aux acteurs du marché et d'un secteur en particulier de s'améliorer et d'être dans une optique de perfectionnement continue. Les produits made in Cameroon n'échappent pas à cette loi. Ils devront se perfectionner ou mourir. C'est dans cet ordre d'idée que nous ferons des champions compétitifs dans le monde.



Maurice Simo Djom

"A good 'Made in Cameroon' strategy should be part of a broad policy for national geoeconomics"

Business in Cameroon: For some time now, the term "Made in Cameroon" has been at the heart of the official discourse. Do you understand the government's definition of this concept?

Maurice Simo Djom: In a statement made during the council of ministers on January 31, 2019, the minister of trade defined the Made in Cameroon as a geographical concept. For the minister, any product made by a business or service located in Cameroon is a Made in Cameroon product. This definition of Made in Cameroon was also used to draw the 2030 national development strategy. The latter, on multiple occasions, refers to Made in Cameroon, in the chapters dedicated to trade and industry.

This geographical definition of Made in Cameroon poses an issue because we don't have control over our production system. In this context, foreign capitals circulating in the country can generate local products and this could jeopardize economic sovereignty. There is another definition, a geoeconomic one. It defines Made in Cameroon by taking into consideration Cameroon's economic sovereignty and the appropriation of production and processing skills by Cameroonians.

BIC: In your opinion, as a geoeconomics expert, what factors should be taken into account to determine whether a product is effectively Cameroonian and should consequently benefit from the State's support policy found in the 2021 finance bill and the national development strategy launched on November 16, 2020?

MSD: Firstly, all products made in Cameroon deserve the State's support since they result from a real activity that generates jobs, and tax revenues, eventually. However, a key factor that intervenes in defining the type of support is the nationality of capitals and the majority shareholders. It leads to positive discrimination in that when local production comes from local producers, actions should be taken to boost it. It must grow to protect the country against foreign firms' economic imperialism. On the other hand, when the local production is generated by foreign capitals, measures should be taken to domesticate technology used and to control the movement of revenues generated by the related activities.

BIC: Why do you emphasize the origin of capitals?

MSD: For at least four reasons. The first concerns jobs and research. A firm based in Cameroon but owned by the French could lay off staff, privileging the interest of decision-making centers located in Marseilles or Nantes and not Cameroon's social interest. The same goes for research. Research led by foreign companies is aimed at promoting their decision centers. The second reason is the optimization of capital activity. In Cameroon and other Franc zone countries, foreign investors easily repatriate their profits, taking advantage of the ease of transferability of funds, while local shareholders have no such choice. Since they are in their own country, they proceed to carry forward and redirect funds in fixed assets, because this is where they develop.

The third reason is related to international competition. With the opening of economic borders, trade is expanding, and countries that fail to be cautious of this end up on the losing side of unequal trades. It is often said that Africa is a vast market, but for who? Who benefits from it? The US claims to be a champion

of free trade but its market is locked with mechanisms like the Buy American Act (where 40% of public procurements are reserved for companies owned by American shareholders) and Buy America provisions (whereby the federal government prefers products manufactured by Americans when purchasing goods).

The fourth and last reason I would like to refer to is security. Just because a foreign investor does business in Cameroon does

not mean the government should close an eye on the potential security risk that this business poses to the country. Take for example the Committee for Foreign Investment in the US (CFIUS), which gives the green light for mergers and acquisitions on American soil. In 2018, this organization, placed under the authority of the US President, canceled the acquisition of MoneyGram by Ant Financial, which is held by the Chinese firm Ali Baba, for security concerns. This shows how important the origin of the capital is.

BIC: So, you believe Cameroonian authorities are making a mistake by generally focusing on the "local industry"...

MSD: If we had barriers to entry, there wouldn't be an issue. But now there is an issue; our market is a sieve, anyone can get in. Anyone can settle in, including people who already benefit from support in their country of origin, and have a long history of industrial manufacturing. So, how can the poor Cameroonian producer thrive when the competition is so unfair? The deck is stacked upstream and downstream. Meanwhile, when an African entrepreneur tries to start a business in a country that claims to be a champion of free-trade, they face countless challenges. The game is rigged so that there is not much room for manoeuvre for foreigners.

BIC: Do BARRIERS TO ENTRY INCLUDE JOINT VENTURES?

MSD: Indeed, the Chinese economic miracle is attributable to this system which forces foreign investors to partner with natives, not only at an operational level but also at the decisional and strategic levels. Slowly, natives learned the secret to doing business and replicated the same products. This is not what happens in Africa. Anyway, for the same to happen in Africa, we must adopt a global industrialization strategy that is export-oriented. However, as things are now, it seems African countries are set to remain factories for a long time. Meanwhile, a factory can't dream of "flooding the national, subregional and regional markets with 'Made in Cameroon' products" as stated under the 2030 national development strategy.

BIC: What do you think of the government's policy to encourage big foreign firms to come in, explaining that they could boost the visibility of local products?

MSD: Before allowing big companies in, the local production industry should have been supported. The cart was put before the horse. Economic Partnership Agreements (with the European Union) were signed and foreign firms started settling in around that time. Now, the issue is to find ways to support local businesses so that they can compete against these firms. In Ethiopia, the government closed three sectors to foreign invest-



tors: banking, insurance, and mass retail. Free trade is more about strategy than economics, and as Sun Tzu put it "when not ready, do not go to war." In the meantime, no measure forces big foreign firms to promote local products.

BIC: Carrefour claims that it gets more than 70% of its turnover from goods purchased in Cameroon and more than half of these, it adds, comes straight from agriculture, fishing, or the Cameroonian industrial sectors. Shouldn't this calm your concerns?

MSD: Not really. I remain concerned. This figure has to be taken cautiously, especially since local producers have been complaining of many issues preventing them from selling on a large scale. First, they do not meet the labeling and product presentation standards. Secondly, they are unable to supply their products in significant quantities and lastly, do not keep account books. Each of these requirements is enough to push back local producers. While Carrefour is not responsible for these three challenges, we must recognize that they cast doubt on the authenticity of these figures. Adding to the subsidies that European or US producers benefit from, and potential tax exemptions for entering our markets, one has to admit that Made in Cameroon products are unlikely to enjoy any price competitiveness under current conditions.

BIC: In your opinion, what should a good strategy to promote 'Made in Cameroon' be based on?

A good "Made in Cameroon" strategy cannot be isolated. It must be part of a broad policy for national geoeconomics, which clearly states the link we establish between wealth and power. What we should do is to attract foreign investors while putting in place conditions that foster the boom of local producers. With the actual policy, it appears wealth is the only goal when it comes to producing locally. But the thing is all smart countries seek power, beyond enhancing local production. They focus not only on limiting imports but also on controlling their fate amid globalization. They care about protecting themselves from heteronomous hegemonies...

Cameroon should not be content with only reducing imports. That is not an urgent issue. It must above all define its place in the world: does it want to be a dump for foreign products or a country that masters capitalism and invention and can prevent external powers from taking advantage of its strong economic resources to hamper its ascension? That is the real issue.

Interview by Aboudi Ottou

Culled from Business in Cameroon, December 11 2023

<https://www.businessincameroon.com/public-management/2312-11160->

Aristide Gabin NGUEDEU

Expert en fabrication et fourniture des machines

« Avec la production locale, on pourrait aussi maîtriser l'inflation »

Le made in Cameroun doit être le principal levier de l'économie. Si les camerounais maîtrisent la production locale, on pourrait aussi maîtriser l'inflation. Ce qui fait l'économie, ce sont les consommateurs parce que quand un produit se vend, l'entreprise se développe de plus en plus, embauche de plus en plus et ceci réduit le chômage, baisse le taux de l'oisiveté de la jeunesse. Avec le made in Cameroun, une entreprise se crée, elle paye ses impôts, ses employés payent ses impôts au niveau de l'Etat, ces employés sont affiliés à la CNPS et leur retraite est assurée. C'est toute une chaîne.

La concurrence est une très bonne chose. Un secteur sans concurrent sera un secteur à problème parce qu'il n'y aura plus de mise à niveau, d'update. On n'aura le monopole et là, on fait ce qu'on veut. Il faut qu'il ait la concurrence tant sur le point local qu'international parce que, dans le monde entier, la qualité de ce que vous faites est la première source de motivation du consommateur. Quand il y a la concurrence, il faut pouvoir se mettre à la hauteur du consommateur. On doit juste empêcher la concurrence déloyale. La concurrence profite à l'entreprise et aux consommateurs.



Gilles PONE

Gestionnaire de fonds de commerce à Afriland First Bank

« Avec la production locale, on pourrait aussi maîtriser l'inflation »

Le made in Cameroun doit être une valeur et non une marque ». Quand je croque un chocolat made in Cameroun ça doit être du bon chocolat. Je ne dois pas le désirer parce que c'est fait au Cameroun mais parce que c'est bien fait. Les promoteurs des produits made in Cameroun ont encore du chemin à faire surtout au niveau

du coût de leurs produits afin de faire face à la concurrence. Les promoteurs doivent savoir sur quel levier appuyer pour réduire le coût. Ils doivent s'adapter. On doit pouvoir acheter un produit dans un stand et l'apprécier sans savoir qu'il a été produit au Cameroun.

Francoise KAMGUIE DEFFO

Promotrice de KDFCOLOR

« Il faut changer les mentalités »

Nous contribuons au Made In Cameroun à travers la production des craies de couleur. Une grande contribution locale dans le secteur éducatif. Mais la clientèle fait choix qui nous fragilisent. Il faut changer les mentalités, parce que dans le secteur académique, plusieurs établissements utilisent les craies importées et refusent d'utiliser les craies locales. Nous avons besoin du soutien de l'Etat. Les craies importées ont une expérience de près de 80 ans d'expérience. Les pouvoirs publics ne nous soutiennent pas assez et c'est difficile de faire face à la concurrence. Pour parler de substitution il faut commencer quelques parts.



Mannequinat

Marie-Noëlle GRAOBE exporte la beauté camerounaise

Sur des plus prestigieuses scènes du monde, la Camerounaise porte haut les couleurs du pays. Elle vient d'être désignée égérie exclusive des produits NIVEA pour les prochaines années.

Née à Limbe Marie Noelle Graobe est la fille d'un officier de la marine Camerounaise et d'une couturière. Très jeune déjà elle servait de modèle à sa mère lorsque cette dernière confectionnant des vêtements. De là est né son amour pour la mode, l'univers avec lequel elle ne se sépare plus.

En 2011, la Bell « *Tupuri* » commence à excréter en tant que mannequin professionnel. Elle participe alors à plusieurs concours de mannequin au Cameroun et en 2016, elle représente son pays au Concours international MISS WORLD SUPERTALENT, où elle est élue meilleure mannequin Africain et est nommée dans le top 15 des mannequins internationaux.

Nominée tour à tour par la CAR FASHION AWARD, CAMEROON FASHION AWARD & THE PUBLIC FASHION AWARD comme meilleur mannequin de l'année 2017, 2018, de la Diaspora en 2019 et meilleur mannequin féminin 2020. Marie signe avec BOSS MODELS, l'une des plus prestigieuses agences de mannequins en Afrique du Sud qui lui ouvre les portes des plus grands noms de la mode. Elle participe alors à plusieurs campagnes publicitaires pour les grandes marques telles que : (Yves Saint Laurent, Balmain, Puma, H&M, Woolworths, Foschini, Levi's, Sissy Boys Jeans, Mr Price Sport, Deischmann Germany, M&S uk, etc). En 2023, elle décroche un contrat exclusif de 3 ans avec possibilité de rallonger à 5 ans comme

visage de la marque NIVEA. De par son mètre 77, son teint ébène et sa prestance. Elle sera surnommée par les grandes agences de mannequins « *la gazelle des podiums* » et que la célèbre marque Foschini appelle chaleureusement « *Queen of Africa* » marche sur les pas des grands noms de mannequins noirs tel que : Katoucha Niane, Naomi Campbell, Alek Wek en débutant lors des plus grands événements de mode au monde, réservés à l'élite du mannequinat à savoir (la Haute couture de Paris, la Fashion week de Paris, de Milan, de Londres, de Cape Town, etc ..)

Elle pose pour les grands magazines tels que (Harper Bazar, Bogue Italia, Vogue Poland, Vogue UK, Vogue Arabia, Fair Lady Magazine, Basic Magazine UK, Elle South Africa, Amina, Sicky magazine, Glamour Bulgarie, couverture de MAIVIE NOIR France, TMtextillenghein Germany, etc.

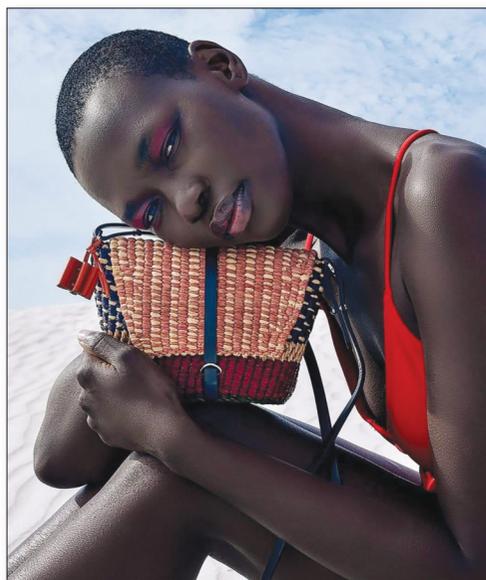
GRAOBE continue ainsi à graver son nom en lettre d'or dans l'univers de la mode internationale installée à Londre Graobe revient où tout a commencé: Le Cameroun pour la 2^{ème} année consécutive avec le plus grand événement de repérage de mannequins au Cameroun, le « *GRAOBE MODELS SEARCH* » une exposition foire sur le métier de la mode et une série de sélections des potentiels jeunes pouvant évoluer dans le mannequinat à l'international avec la participation des grandes agences de mannequins internationales et des acteurs influents de la mode qui seront au Cameroun.

À travers son agence Graobe Management, Marie Noelle GRAOBE donne l'opportunité aux jeunes Africains (es) d'évoluer au plus haut ni-



veau dans le milieu de la mode et de faire du Cameroun un grenier de recrutement de mannequins pour des agences de mannequins internationales contribuant à la réussite de cet événement c'est montrer qu'il existe un rêve Africain à l'instar de Graobe. Créée en 2020, GRAOBE Management est une agence de repérage, de formation et de gestion de carrières des mannequins basées au Cameroun.

Ses principales activités sont: Former les personnes désirant apprendre le métier de mannequin, faire le repérage des jeunes mannequins quelle fait signer chez les agences à l'international et le suivi de leur carrière à l'étranger quelques soit le pays où elles envoient ses mannequins. Elles font le repérage des jeunes pouvant exceller dans les concours de beauté à l'étranger où le candidat retenu va représenter et défendre les couleurs de son pays d'origine. À ce jour nous avons déjà 2 jeunes Miss qui sont allés en Italie l'une pour représenter le Cameroun et l'autre le Tchad et nous sommes en plein casting pour les prochains qui iront en Turquie pour le concours top model universel world.



Nguédé Nguini Magloire Joseph

L'orfèvre qui lie le bois au bois

L'artisan qui se distingue par son talent et ses faits d'arme, souhaite que le Made in Cameroon ne paraisse plus comme un slogan. Il invite ainsi les administrations à renverser la courbe dans la consommation des mobiliers et autres produits véritablement Made in Cameroon.

La finesse, l'originalité dans la création des meubles à partir des substrats en bois local de récupération et de fibres du pays. C'est ce qui caractérise le travail de Nguédé Nguini Magloire Joseph. Normal ! L'homme est un artisan camerounais formé au Centre Don Bosco de Mimboman, de 1994 à 1998. Il en sort Major de ce qui est alors la première promotion dudit Centre, comme menuisier ébéniste et charpentier. L'homme va par la suite faire des stages pendant lesquels il s'intéresse à l'artisanat d'art.

Dès 1998, l'appel du bois se fait plus profond en Nguédé Nguini, suivi d'un déclencheur qui favorise la carrière qu'on lui connaît aujourd'hui. Cette année-là, « *Je monte mes premières pièces, puis le déclic vient en 2000 quand je reçois une commande de 100 tabourets pliants de la Coopération allemande* », précise-t-il. C'est ainsi qu'il se spécialise dans les meubles pliants.

« *Par mon travail, j'ai développé une variété de création. Il y a des tabourets pliants en bois, des tabourets pliants tissés, des chaises et des tables pliantes en bois. Avec ces différentes créations, j'ai développé une quarantaine de modèles* ».

L'artisan Nguédé Nguini Magloire Joseph exprime son talent par une démarche composite. « *Mon projet s'intitule Partage. A travers ce projet, j'associe la culture africaine du tissage à la culture occidentale de l'agencement du bois* ».

Cependant, ce partage ne saurait être complet sans passation de témoin. « *J'ai un souci de transmission de mon travail pour qu'il se perpétue à travers d'autres personnes* », souligne Nguédé Nguini. Pour ce faire, il n'hésite pas à partager son savoir avec les personnes en situation de handicap, des personnes valides qui s'y intéressent, des universitaires, etc. Il estime d'ailleurs qu'il contribue au développement. « *Car, l'art est un vecteur qui est au centre de tout développement* ».

Par ailleurs, ceux qui partagent les productions de Nguédé Nguini Magloire Joseph, sont davantage les expatriés. Ils y mettent d'ailleurs le prix par rapport « *à notre classe moyenne qui n'est pas très nanti* », justifie l'artisan Nguédé Nguini.

Expositions et distinctions

Les expositions, Nguédé Nguini Magloire Jo-

seph y participe chaque fois que besoin est. « *En 2000, je fais ma première grande exposition au Hilton Hôtel. Récemment, j'étais à l'exposition universelle de Dubaï 2020. J'y ai représenté le Made in Cameroon dans mon domaine. Et, mes créations étaient uniques dans le pavillon Cameroun.* » Lors de cette exposition Universelle de Dubaï, Nguédé ne se contente pas de sublimer son art. Il fait aussi la promotion des essences de bois du Cameroun, celle de l'intelligence et du savoir-faire camerounais également.

En outre, Nguédé Nguini Magloire Joseph a participé au Salon international de Dakar en 2020, au Luxembourg Art Price en 2019, au Salon international du design d'intérieur de Montréal au Canada en 2012. La même année, il participe au Festival international de Jérusalem en Israël. En 2008, il est 1er prix du Concours OMPI du jeune créateur, à l'occasion de la Journée internationale de la propriété intellectuelle.

Made in Cameroon, à parfaire

Sur la question du Made in Cameroon qu'il représente pourtant, Nguédé Nguini estime que « *ce n'est encore qu'un slogan* ». Et pour cause, « *on ne peut pas encore parler du Made in Cameroon au sens noble du terme, alors qu'on ne voit pas encore l'étendue de ses créations à la hauteur de ce que doit être le Made in Cameroon* ». Mais encore, se défend Nguédé Nguini, « *nous sommes tellement peu à faire vraiment du Made in Cameroon. Parce qu'il y en a qui utilisent des matériaux d'ailleurs pour monter des choses et parlent du Made in Cameroon* ».

C'est donc une invite à s'approprier l'ensemble du patrimoine camerounais, depuis la matière première pour lui donner de la plus-value, quel que soit le domaine, le secteur, ou la filière d'activité dans laquelle l'on se retrouve. C'est ainsi tout un écosystème qui doit être créé et pensé pour une véritable chaîne de valeur qui elle-même doit aboutir



à une industrialisation concrète et pérenne. « *Il faut donc d'abord rêver, créer, produire, ensuite aménager les conditions favorables à la commercialisation. Sans ces étapes, le Made in Cameroon me semble encore un slogan* », argue Nguédé Nguini.

Que faut-il attendre des pouvoirs publics ?

De nombreux observateurs font le constat que l'administration camerounaise reste encore peu portée vers les produits du terroir dans plusieurs domaines. Notamment celui du mobilier dans lequel excelle l'artisan. Quoique les entreprises qui gagnent les marchés de livraison soient très souvent de droit camerounais. Nguédé Nguini Magloire Joseph propose que « *pour accroître la capacité du Made in Cameroon, il faut que les administrations publiques consomment d'abord les produits totalement camerounais. Car, le gros du mobilier dans les bureaux et chez l'élite n'est pas du Cameroun.* »

Il y voit même un déficit de la balance économique qui impacte le produit intérieur brut (PIB). Par conséquent, une consommation effective et constante de produits Made in Cameroon au sein de toute l'administration camerounaise, serait salvatrice pour l'économie locale. Nguédé Nguini Magloire Joseph souligne par ce seul fait les administrations camerounaises, « *financeront par la même occasion les créateurs camerounais qui pourront donc accroître leurs productions. C'est donc une chaîne naturelle qui ne demande même pas forcément des subventions* ».

Pr Hugues HEUMEN TCHANA

Le Made in Cameroon apparaît comme un vecteur de fierté nationale, un outil marketing

Le Directeur du Musée National parle de la contribution de la culture dans la promotion du Made in Cameroon. Il évoque au passage le rôle du Musée dans la Diffusion des valeurs, figures emblématiques et savoir-faire Camerounais.



A l'heure où on parle du made in Cameroon, quelle est la place du Musée National ?

Le musée national en tant que haut lieu de conservation et de valorisation du patrimoine culturel camerounais constitue en soi un lieu de convergence du made in Cameroon. La diffusion ou l'existence des formes stylistiques et de certains types d'objets d'art est étroitement liée au made in Cameroon. Ce d'autant que les institutions (cas de la chefferie traditionnelle), les danses (exemple du tso), les sociétés secrètes (mkem), des cultes, des rituels, etc. en sont les expressions. La plupart des objets de consommation courante étaient généralement produits par des sculpteurs locaux, alors que les pièces exceptionnelles étaient commandées auprès d'artistes renommés, vivant parfois très loin, qui pouvaient venir s'installer chez leur commanditaire le temps de l'exécution de l'œuvre. Ces pièces étaient avant tout destinées aux Chefs et aux sociétés secrètes de la chefferie. Il pouvait s'agir de cadres de portes ou de poteaux entièrement sculptés, pour la construction d'une grande case ou d'un palais, de mobilier (trônes, lits...), de regalia (cannes et pipes, notamment), ou encore de masques, utilisés par les sociétés secrètes lors de leurs sor-

ties sur la place du marché.

En outre, à travers les objets exposés au musée national, l'on peut aisément connaître les différents foyers de production artistique made in Cameroon. Le facteur économique a joué un rôle déterminant dans cette situation, et notamment dans les cas de chefferies du Nord-Ouest, comme Békom, Oku ou Babanki par exemple. N'ayant pas assez de marchandises négociables dans les réseaux d'échanges régionaux, elles ont utilisé la sculpture comme bien d'exportation. Cela a abouti à la création de foyers artistiques importants, dynamiques par nécessité. Ces objets constituent de nos jours les collections importantes du musée national.

De manière plus détaillée, qu'est-ce que le Musée propose de nature à refléter le made in Cameroon ?

Pour rappel, Le musée national compte en son sein près de (21) salles d'exposition permanente des collections issues des quatre Aires Culturelles du Cameroun, et 42 guides culturels bilingues (français et anglais). D'un point de vue pratique, le musée national vient d'ouvrir 3 nouveaux espaces qui confortent les camerounais davantage dans leur camerounité. En effet :

-L'espace Unité présentera les objets les plus représentatifs du génie créateur de toutes quatre Aires Culturelles. Ces objets patrimoniaux issus de ces différentes cultures ethniques constituent une synthèse de la nation par la présentation et la valorisation de la culture nationale, sources de fierté et de renouveau identitaire.;

-L'Espace Diversité Culturelle quant à lui, donne à voir les éléments de diversités géographique, ethnique, patrimoniale, culinaire et vestimentaire afférents aux dites aires ;

-l'espace des Grandes Figures de l'Histoire est consacré à une exposition permanente des photos des personnalités officiellement établies au rang de Grandes Figures de l'Histoire, et conformément à la Législation en vigueur.

La mise en place de ces trois espaces contribue fortement à densifier le contenu des collections du musée et intensifier le sentiment

d'appartenance de toutes les communautés à la nation camerounaise. La culture a été trop souvent, le parent pauvre des politiques publiques dans de nombreux pays.

Comment la culture peut-elle contribuer au made in cameroon ?

Les gens doivent être conscients de la force de leur histoire, ce n'est pas vraiment le cas en Afrique. Le musée doit participer à la création d'une confiance nouvelle que les Camerounais doivent retrouver. Prenons par exemple de la boutique du Musée national. Cette boutique ne vend que les articles made in Cameroon. En effet, le choix d'un produit fabriqué au Cameroun favorise la conservation d'emplois, et donc l'économie du pays. Voici une des premières raisons pour laquelle la du musée national ne vend que les produits made in Cameroun. De plus, un produit exclusivement fabriqué au Cameroun aura un impact environnemental limité en raison d'un circuit plus court. Le « made in Cameroon » n'est plus un effet de mode mais bel et bien une prise de conscience collective. Il est devenu un argument capital pour les marques camerounaises, mais qui revendiquent leur implantation au Cameroun. Les tenues patrimoniales en ndop, toghu... et certains bijoux en vente dans cette boutique, nous permettent d'offrir et de consommer local.

Quel avenir pour le made in cameroon ?

Le Made in Cameroon apparaît comme un vecteur de fierté nationale et régionale, pour rayonner à l'international. Il faudra pour ce faire que le gouvernement mette des mesures incitatives visant à aider les entreprises à rester compétitives et à investir au Cameroun. Le "Made in cameroon" est un véritable outil marketing, qu'il s'agisse de consommation locale ou d'exportation comme c'est le cas avec le poivre de penja. Il s'agit en premier lieu d'une image véhiculée par l'histoire et par la politique marketing de groupes solidement implantés sur le terroir. Ce n'est pas la mondialisation qui détruit les cultures, c'est l'autodestruction des cultures qui crée la mondialisation, Nous devons pour ce faire partir de nos valeurs cultures, sur les universaux culturels qui fondent notre camerounité. De nombreux secteurs porteurs comme la gastronomie, le design, la mode, l'artisanat, la pharmacopée traditionnelles doivent davantage être valorisés.

Sorel MOUAFO

« Le génie Camerounais très créatif innove tous les jours dans tous les domaines »

Une identité remarquable dans la promotion du Made in Cameroon. Depuis 2017, cette jeune femme multiplie des initiatives de fédération des énergies autour du concept qui cherche encore une définition technique. Elle parle de ses actions et du savoir camarounais en branle autour des produits locaux.

Qui est Sorel MOUAFO ?

Je me définis comme une personne qui priorise la famille et l'humain. Je suis une personne qui cherche toujours à grandir. Je me définis enfin comme une personne qui est toujours au service des autres afin de les accompagner dans leur croissance. Montrer aux Camerounais qu'il est possible de consommer ce que l'on produit et de produire ce que l'on consomme, tel est mon combat depuis 2017. C'est en 2017 que Sorel MOUAFO crée MyNetShop (www.mynetshopbiz.com) une boutique en ligne et physique située à Yaoundé, spécialisée dans la distribution exclusive de produits Made in Cameroon. Malheureusement, son activité va très vite se heurter aux contraintes liées aux difficultés rencontrées par les transformateurs de produits locaux, notamment l'irrégularité de la production et la qualité des produits finis. C'est fort de cela qu'elle décidera de créer en 2018 avec José KUN IV, le Réseau pour l'Accompagnement des Produits et Entrepreneurs Camerounais (RAPEC) qui compte aujourd'hui 261 membres, dont le siège est à Yaoundé avec une représentation à Douala et une autre à Yagoua. Avec le RAPEC, elle contribue à offrir aux entrepreneurs des services à forte valeur ajoutée, elle plaide auprès du Gouvernement et des partenaires techniques financiers pour que des mesures plus favorables à l'exercice de l'entrepreneuriat soient prises et appliquées, enfin elle propose des financements avec des modalités plus adaptées aux contraintes de producteurs et de transformateurs engagés dans la production locale. L'autonomisation et l'inclusion financière des femmes en Afrique est un autre combat mené par Sorel Mouafo, notamment à travers son expertise et sa modeste expérience qu'elle met à la disposition du Groupe consultatif du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en zone CEMAC, sur les femmes et services financiers numériques, qui est un outil de réflexion (23 recommandations formulées) et de plaidoyer (ces 23 recommandations s'adressent aux dirigeants et régulateurs de la CEMAC. Elle le fait également à travers WOMEN IN AFRICA x DELOITTE (WiaxDeloitte) Mentorship program, un prestigieux programme de mentorat pour des femmes africaines de 54 pays, dont elle est Mentor et partage son expérience et ses compétences avec des femmes entrepreneures. Elle est aussi mentor du REV UP WOMEN PROGRAM.

Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, Sorel Mouafo a brillamment obtenu un Diplôme d'Etudes Professionnelles Supérieures (DSEP) en Marketing où elle a été Major Nationale en 2008, une Licence en Marketing où elle a été Major de sa promotion en 2009 et enfin un Master 2 toujours en Marketing où elle a également été Major de sa promotion en 2012. Elle a été employée dans plusieurs entreprises camerounaises et Consultante pour des entreprises étrangères en Marketing. En 2022, elle a été désignée parmi les jeunes Camerounais les plus résilients et travailleurs âgés de moins de 40 ans par le prestigieux magazine Cameroon ACHIEVERS Magazine ; et elle est nommée en 2023 par les Nations Unies à travers le Most In-

fluential People of African Descent (MIPAD) comme jeune de moins de 40 ans pour faire partie de la liste mondiale des 100 personnalités les plus influentes dans leur secteur. Sorel Mouafo, passionné de Marketing, de développement personnel, d'e-commerce et de films d'horreur, est aujourd'hui une maman épanouie de 2 enfants qui croit fermement en la capacité des jeunes camerounais à exceller en entrepreneuriat et à imposer leur savoir-faire dans le monde.

Dans quel secteur d'activité et depuis combien de temps vous exercez ?

Je suis une consultante en Marketing et je distribue exclusivement les produits Made In Cameroon depuis 2016. Sur le plan social, j'accompagne les entrepreneurs, je fais du coaching et de la motivation business depuis 2018.

Qu'est-ce qui vous y a motivé ?

Tout d'abord le Marketing est une passion, c'est vraiment un état d'esprit chez moi. De plus, j'aime tenir la main aux autres, j'aime être à leur service pour participer à leur croissance. Je suis vraiment motivée par l'accompagnement, le soutien des autres, j'ai vraiment l'impression de servir à quelque chose. Je me souviens des difficultés que j'ai rencontrées lorsque je me lançais dans l'entrepreneuriat et je peux vous dire que n'avoir pas quelqu'un qui me soutienne, m'accompagne, un mentor a été un véritable handicap et un frein. Je veux donner la possibilité aux jeunes entrepreneurs de bénéficier de tous les avantages du soutien, et la force d'un réseau.

Lorsqu'on parle de Made in Cameroon, qu'est-ce que cela représente ou évoque pour vous ?

Tout d'abord, vous devez savoir que le Made In Cameroon est en cours de codification par le MINCOMMERCE, qui travaille actuellement à un contenu ou une définition technique. En attendant, ce Ministère nous dit que le Made In Cameroon désigne un label mais aussi tout produit de fabrication locale quel que soit le secteur d'activité. Ainsi donc les produits CHOCOCAM sont made In Cameroon au même titre que les Chips de TANTY. Le Made In Cameroon est encore à sa phase d'apprentissage, le génie Camerounais très créatif innove tous les jours dans tous les domaines nous devons laisser le temps à nos entrepreneurs de maîtriser leurs inventions, de définir les stands de productions et de trouver la bonne formule pour transformer la cible en consommateurs. C'est un processus qui peut être long et nous devons travailler en synergie pour rendre nos produits Made In Cameroon performants aussi bien sur le marché Camerounais que sur le marché sous régional, Régional et International. Pour moi, le Made In Cameroon représente le levier qui nous permettra de sortir du niveau de pauvreté dans lequel nous nous trouvons, d'atteindre l'émergence, c'est lui qui nous permettra de nous développer sur tous les plans et c'est lui qui nous permettra de conquérir le monde. Soulignons que le MINCOMMERCE a identifié plus de 600 produits Made In Cameroon qui s'imposent en Zone CEMAC et CEEAC, c'est dire que



nous avons de très bons produits même si ce nombre doit être amélioré. Nous devons nous investir dans la promotion, la valorisation et la consommation du Made In Cameroon, cela doit être une affaire de tout le monde, de tous les Camerounais.

Quel est votre apport dans l'émergence et la promotion du made in Cameroon ?

Tout d'abord je suis une grande consommatrice des produits Made In Cameroon. C'est depuis 2016 que j'ai compris qu'il faut promouvoir le Made In Cameroon et je n'ai pas hésité à m'investir dans la distribution exclusive des produits MIC en ligne et aujourd'hui dans une boutique physique. A travers l'association RAPEC, je participe à structurer et à pérenniser les entreprises et les produits Made In Cameroon via des formations et renforcement des capacités, des mises en relation, des recherches de financement, des réseautages. Je fais aussi beaucoup de plaidoyers auprès du gouvernement. Sur ce dernier point, nous avons obtenu l'introduction des produits Made In Cameroon dans la Mercuriale depuis 2020 ce qui favorise leur prise en compte dans la commande publique. Nous avons aussi contribué aux incitations dans la loi de finance, aux réductions des coûts d'accès à la norme ou au certificat de conformité, aux facilités dans l'exportation vers l'Europe. En fin nous rendons le financement accessible pour les entrepreneurs du Made In Cameroon à travers des partenariats, ainsi donc nous avons octroyé 180 millions sans garantie, 10 millions avec garantie et 800 millions via des road shows et prises de participation. Je suis une activiste et je respire Made In Cameroon.

Quels peuvent être vos attentes des pouvoirs publics dans l'accompagnement des acteurs et de l'industrie du made in Cameroon ?

Je tiens à saluer les efforts qui sont actuellement faits par le gouvernement pour accompagner les acteurs du Made In Cameroon notamment les jeunes entrepreneurs. Toutefois, je pense qu'il peut mieux faire. Mes attentes sont principalement sur trois points. Tout d'abord les formations, je souhaite que le gouvernement oriente la formation des jeunes vers l'entrepreneuriat, que des écoles d'entrepreneuriat soient créées avec des modules spécifiques et que ceux qui sont déjà dans la pratique puissent bénéficier d'avantage de formations spécifiques et pratiques dans les 10 régions du Cameroun ; ensuite, je pense que le gouvernement doit pouvoir identifier des Champions Nationaux, ceux-là qui sont capables de porter des entreprises pérennes, que le gouvernement vas soutenir sur tous les plans et qui vont tirer les autres vers le haut ; enfin, je souhaite que le gouvernement triple son niveau de consommation des produits Made In Cameroon ce serait un bon levier de motivation pour nos entrepreneurs qui s'investissent jour et nuit dans la production et voient leurs efforts anéantis par les produits importés.

A LA DECOUVERTE DU CENTRE D'INCUBATION PILOTE (CIP) DE DEUXIEME GENERATION DE LA (CCIMA)

I. CONTEXTE STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

A- Contexte

La situation de l'emploi est caractérisée par un sous-emploi dont le taux est passé de 70,6% en 2010 à 77,0% en 2014, soit une augmentation de 6,4 points, en décalage avec la trajectoire tracée dans le DSCE qui visait à le ramener en dessous de 50% à l'horizon 2020. La prolifération du secteur informel représente un des facteurs qui expliquent ce phénomène. En effet, il emploie environ 90% de la population active occupée. Par ailleurs, les données indiquent que la part des emplois créés par le secteur privé formel est en baisse, elle est passée de 4,8% en 2005 à 3,8% en 2010

Les principales causes de la faible performance du marché du travail et du sous-emploi en particulier sont :

- La faible capacité du secteur productif à créer des emplois décents ;
- L'inadéquation de la qualité de la main-d'œuvre par rapport aux ressources humaines demandées par l'économie ;
- Le non-respect de la réglementation relative aux normes du travail par les entreprises.

Pour pallier les insuffisances sus évoquées, le Gouvernement a élaboré en 2017 une Politique Nationale de l'Emploi (PNE). Les principaux problèmes identifiés dans ce domaine sont entre autres :

- La faible rentabilité de la croissance économique à la création d'emploi ;
 - Le faible impact des instruments de promotion de l'emploi et de l'auto-emploi ; et
 - L'insuffisance des financements dans le développement des compétences.
- La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) a pour objectif global de « Promouvoir le plein emploi décent au Cameroun, à travers l'élargissement et la valorisation des opportunités de création d'emplois dans l'économie ». Cette politique repose sur les principes de base suivants :
- La définition claire et précise du rôle de l'Etat ;
 - La nécessité de la prise en compte de la préoccupation centrale qu'est la question de l'emploi ;
 - La recherche permanente de la qualité de l'emploi et le respect des normes internationales de travail ;
 - La garantie de l'accès à l'emploi pour tous ;
 - La promotion et la protection du dialogue social
 - La protection et la sauvegarde de l'environnement.

Dans le domaine de l'emploi, la SND30 vise à atteindre les objectifs suivants, par ailleurs priorisés au niveau de l'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique, en l'occurrence :

- Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, en mettant notamment l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ;
- Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises tout en facilitant leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers ; et
- Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Pour atteindre ces objectifs, les interventions seront articulées autour de cinq (05) axes :

- La promotion de l'emploi dans les projets d'investissement public ;
- L'amélioration de la productivité, de l'emploi et des revenus en milieu rural ;
- Le développement des TPE, PME et de l'entrepreneuriat jeune en zones urbaines ;

- L'incitation à la création et à la préservation des emplois dans les grandes entreprises du secteur privé formel ;
- La mise en adéquation formation-emploi et l'amélioration du système d'insertion professionnelle ; et
- La régulation du marché du travail.

L'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole devra impacter positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. De plus, cela contribuera non seulement à l'amélioration de la sécurité alimentaire mais aussi à générer des revenus et des emplois supplémentaires dans l'économie. Les actions entreprises en vue du développement du secteur rural en général et de l'agriculture en particulier ont permis quelques améliorations bien que de nombreuses difficultés subsistent. En 2017, 16% des ménages souffrent d'insécurité alimentaire avec une situation plus prononcée en milieu rural (22,2%). Ainsi, les principaux défis à relever en vue du développement de ce secteur sont :

La structuration des interprofessions ;

- L'accès aux technologies à forte productivité et la vulgarisation des résultats de la recherche agricole ;
- La formation des producteurs aux techniques culturales modernes ;
- La mécanisation agricole et le lien fonctionnel avec les agro-industries ;
- L'adaptation aux effets du Changement Climatique (CC) ;
- La compétitivité tant sur le marché national et régional qu'international ;
- La résilience face aux fluctuations des prix ; et
- Le rajeunissement de l'âge des agriculteurs et l'émergence d'une classe de jeunes entrepreneurs agricoles.

Pour l'atteinte de ces objectifs, une attention particulière sera accordée à certaines filières prioritaires dont une partie servira principalement au développement de l'agro-industrie (riz, maïs, cacao/café, coton, sucre, huile de palme, hévéa, banane-plantain, bois, lait, anacarde), qui sont sources de devises et constituent des matières pour les agro-industries ainsi qu'aux produits vivriers (sorgho, manioc, pomme de terre, poisson, miel) qui concourent à la satisfaction de la demande des ménages en produits alimentaires sur les marchés nationaux et sous régionaux. En outre, le Gouvernement entend promouvoir le développement des produits agricoles de niches (Indication géographique tels que poivre de penja, miel d'oku et produits de l'agriculture biologique) et une meilleure exploitation des produits forestiers non ligneux

B- Justification

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques du Cameroun révèle d'une part une population essentiellement rurale, jeune et féminine et d'autre part, une jeunesse rurale faiblement éduquée. En effet, plus de 61% de la population camerounaise vit en milieu rural et près de 78% a moins de 34 ans. Sur un total de 6 903 215 jeunes âgés de 15 à 34 ans que comptait le pays en 2010, 54% vivaient en milieu rural. Près de 8 jeunes concernés sur 10 n'ont pas suivi de formation professionnelle. Seulement 6 sur 10 jeunes savent lire et écrire une des deux langues officielles, et 48% des jeunes ont seulement le niveau primaire. La grande majorité des jeunes manquent ainsi de qualification, alors que celle-ci est un facteur déterminant de leur employabilité et de leur productivité sur le marché du travail.

Ces faibles performances s'expliquent en partie par le vieillissement des producteurs du fait de l'exode rural des jeunes vers les villes où ils vivent de petits métiers peu rémunérateurs dans le secteur informel et font face à une crise multidimensionnelle caractérisée par la délinquance, les maladies, le chômage et le sous-emploi.

Ce sous-emploi apparaît comme une des causes de distorsions les

plus importantes du marché du travail en milieu rural et prend sa source dans la faiblesse de revenus issus de la vente des produits transformés. C'est en effet dans le secteur informel de la valorisation de nos produits locaux que l'inadéquation des emplois par rapport au revenu est le plus critique avec plus de 8 jeunes occupés sur 10 qui gagnent moins que le revenu mensuel minimal (SMIG) fixé au Cameroun, d'où leur réel désintérêt pour une agriculture encore essentiellement manuelle, et peu orientée vers le marché.

Face à ce tableau, l'avenir de la culture vivrière, en tant que pivot de la sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté est compromis par le fait que les jeunes ne trouvent pas d'opportunités dans le monde rural. La forte proportion des jeunes au sein de la population est pourtant un atout que le système économique n'arrive pas à valoriser et absorber. Une part importante des jeunes qui a eu la chance d'accéder à des formations, est contrainte de se recycler dans des activités informelles, mal rémunérées et parfois sans adéquation avec leur formation.

L'emploi des jeunes de façon générale, et dans le secteur agro-pastoral en particulier, est dès lors un enjeu majeur pour la réduction de la pauvreté, la baisse du chômage des jeunes et la préservation de la cohésion et la paix sociale au Cameroun.

Le potentiel de développement d'entreprises rurales dans le pays est énorme, pour peu que les grands défis qui ont pour nom 'accès aux technologies, accès aux marchés, accès au financement, formation professionnelle et entrepreneuriale, soient levés.

Dans ces conditions, le CIP se justifie par la nécessité de créer des richesses chez les jeunes, autour d'activités économiques rurales s'inscrivant dans les filières de transformation et valorisation des produits agro-pastorales, et reposant sur la modernisation et l'intensification des productions, afin d'améliorer durablement leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

Il capitalisera sur les interventions et les acquis des projets des recherches en cours, notamment dans les filières agro-pastorales, grâce à l'intégration d'une véritable dynamique entrepreneuriale au niveau de tous les maillons de la filière : services, intrants, production, stockage, commercialisation, transport, transformation. C'est ce qui justifie la mise sur pied du Centre d'Incubation Pilote par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat

C- Introduction

L'un de la SDN30 est de faire face à un déficit social majeur, du fait du niveau de la pauvreté qui recule lentement et des inégalités qui ont une tendance à s'aggraver.

Afin d'apporter sa modeste contribution à l'atteinte des objectifs de la SDN30 la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; et Améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ; la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat et le Président EKEN Christophe, ont à travers ses missions d'intérêt public et d'intérêt professionnel, initié depuis 2008, le projet de création du Centre d'Incubation Pilote (CIP) avec le concours du Gouvernement, des partenaires techniques et financiers, locaux et étrangers.

Un incubateur est un dispositif d'accompagnement de jeunes porteurs de projet, de la phase de l'idée de projet, jusqu'au stade de la maturation de l'entreprise créée. Les services d'incubation interviennent pour réduire le taux de mortalité des jeunes entreprises et leur assurer un développement réussi dans la phase de démarrage (sur 18 mois à 36 mois).

D'une manière générale, un incubateur déploie un écosystème standard comprenant des ressources matérielles et immatérielles :

- Des infrastructures performantes (locaux, équipements, business center, espace de travail) ;

- Des formations complémentaires ;
- L'accompagnement pour le montage de business plan et démarrage de l'entreprise ;
- Connexion aux réseaux d'affaires et de mentors ;
- Intermédiation financière.

Partant de là le CIP se positionne comme une structure d'incubation publique (Couveuse et pépinière) exerçant dans le secteur de la transformation et la valorisation des produits agroalimentaire ; et métier connexe.

II. DEVELOPPEMENT DU CIP

A- 2008 à 2017 (CIP de première génération)

Inauguré en octobre 2010, le CIP est situé à Bonabéri sur la rive droite du Wouri, pénétrante Ouest plus précisément au quartier Ndobo avec comme altitude 612 mètres, latitude 3°27', longitude 10°58'.

Il est bâti sur un hangar de location de 1300 m² de superficie.

Depuis son inauguration en 2010, le CIP a développé plusieurs produits et services :

a) La formation : les jeunes incubés ayant des compétences plus complètes (entrepreneuriat, informatique, comptabilité, fiscalité, BPH et BPF, etc.

Années	Nombre formés	d'incubés	Observations
2010	08		-
2011	12		01 installé
2013	10		01 installé
2016	05		05 installés
2017	35		20 en activités, 15 en cours d'installation 80 emplois créés



DOSSIER

b) Les produits : plusieurs nouveaux produits à savoir :
I. l'akwakwa ;



Akwakwa est un aliment produit dans les riches terres naturelles du Cameroun. Cette semoule est un aliment riche en glucides et pauvre en matière grasses. Akwakwa ne contient aucun additif. Elle est produite en 300g, 400g et 500g.

II- l'akwarus ;

Akwarus est une semoule fine dérivée de l'akwakwa mais qui peut être consommée sous forme de cassava flaks, de purée et aussi comme épaississant pour les crêpes.

III- la Farine de panifiable



Trois bonnes raisons de consommer la farine de manioc :

- Elle est sans gluten
- Elle est facile à digérer
- Elle favorise la sensation de satiété

Un cake fabriqué à base de la farine mixte 80% de la farine de manioc (fabriquée au CIP de Bonabéri) et 20% de farine de blé.

Et

Le pain fabriqué à base de la farine mixte 30% de la farine de manioc (fabriquée au CIP de Bonabéri) et 70% de farine de blé.

c) La recherche appliquée : le développement des nouveaux aliments destinés à la volaille (Provende).

Le principal obstacle à l'essor de l'aviculture dans les pays d'Afrique au sud du Sahara est celui de l'approvisionnement en maïs qui constitue la principale source d'énergie alimentaire.

Si l'alimentation représente 60 à 70 % des coûts de production de la volaille (Smith 1992), les fibres de manioc, issues du CIP, peuvent substituer jusqu'à 75% de maïs dans l'aliment des poulets de chair sans détériorer les paramètres hématologiques, sérologiques et les performances de croissance du poulet de chair à condition que 3% d'huile de palme soit incorporé pour relever le niveau de l'énergie de la ration et faciliter la digestion du manioc.

Les résultats ont été obtenus avec le concours de l'université de Dschang et Le brevet est en cours de protection à l'OAPI.

Animaux ayant déjà été alimentés par la provende made in CIP

Ces poulets ont été élevés en substituant jusqu'à 75% de maïs dans leur alimentation par les fibres de manioc issues du CIP. Au bout de 49 jours ils ont un poids de 3,5 kg ce qui est au-delà du poids normal du marché qui est de 2,5 kg pour la même période.



Et

Les lapins ont été élevés en substituant jusqu'à 100% de maïs dans leur alimentation par les fibres de manioc issues du CIP. Au bout de 5 mois ils atteignent un poids de 5 kg ce qui est au-delà du poids habituel qui est de 2,5 kg

La demande forte des jeunes à se faire accompagner, l'étriquette de notre plateau technique, le souhait d'être sur nos propres installations nous ont motivés à délocaliser le Centre.

III. CIP DE DEUXIEME GENERATION DE 2017 A 2021

Localisation



Le nouveau CIP est situé dans la localité de bwadibo, petit village de la Région du Littoral au Cameroun, situé dans la commune de Dibombari, sur la route reliant Douala à Nkapa.

Présentation



Il est bâti sur 1 hectare. Il est constitué des infrastructures suivantes :

- Bureaux des incubés : 10 bureaux de 9m² équipé chacun en split desktops, meubles. Ils serviront d'accueillir pendant 18 mois 10 jeunes en incubation ;

- Un plateau technique de 1300 m² ; équipé en machine de production tant pour la petite série, pour la recherche et pour la formation pratique des jeunes entrepreneurs, des espaces communs, *Un laboratoire ultra moderne d'analyse physico et microbiologique ;*

Des salles de formations modernes ;

- Un espace vert ;
- Un forage ;
- Un local technique comprenant un transformateur et un groupe électrogène de 400 Kva ;

- Un bus pour le transport des apprenants ;

Le centre dispose d'un pool de formateur interne et externe qualifié, d'un réseau de partenaire intense (Etat du Cameroun, Université, bailleurs de fonds, partenaire au développement)

IV. EXPÉRIENCE DE LA STRUCTURE D'INCUBATION



De Janvier 2018 à date nous avons accompagné 160 Jeunes par la méthode d'incubation en 07 cohortes réparties ainsi qu'il suit :

jeunes.

- Il est attendu sur une période de cinq ans que :
- 425 Jeunes soient formés à travers l'incubation ;
- 425 Jeunes financés ;
- 425 Jeunes installés ;

Cohorte	F	H	Manioc	Maïs	Marai- chage	Plantain	Poivre	Poulet	Com- merce	Ananas	Restau- ration	TOTAL
2	1	4	0	0	2	0	0	2	0	1	0	5
3	9	12	9	1	5	0	0	4	1	1	0	21
4	5	9	3	3	0	0	0	5	2	1	0	14
5.1	10	11	5	1	3	4	0	2	3	3	0	21
5.2	10	12	3	3	3	0	1	4	3	1	4	22
6.1	7	20	7	1	1	0	1	3	6	2	6	27
7	21	29	10	9	4	0	0	7	8	2	10	50
TOTAL	63	97	37	18	18	4	2	27	23	11	20	160



Dès lors 108 entreprises ont été créées générant plus de 300 emplois directs Jeunes incubés en travaux pratiques pour la production du Jus d'ananas



V. PERSPECTIVES DE 2022 A 2027

L'objectif du Centre d'incubation sera de contribuer au développement économique et social du Cameroun en favorisant la création d'entreprises innovantes ; viables ; soutenable de transformation des produits locaux agropastoraux en général et les filières manioc en particulier à travers l'incubation et la pépinière d'entreprise.

La structure vise à soutenir le développement d'entreprises rentables, innovantes ; viables ; soutenable, gérées par les jeunes hommes et femmes, dans les filières agro pastorales porteuses, pour contribuer au développement d'une agriculture performante, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire à travers l'incubation et la pépinière d'entreprise.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Fournir des appuis adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agro-pastorales performantes par les jeunes ;
- Promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agro-pastorales de



- 425 Entreprises en activité ;
- Au moins 50% des jeunes promoteurs rapportent une augmentation d'au moins 30% du volume et de la valeur des ventes ; 205 star up reçoivent un renforcement de capacité ;
- L'existence d'un réseau national de jeunes entrepreneurs qui participe au dialogue national sur les politiques et répond efficacement au besoin de ses membres ;
- Le développement infrastructurel du Centre.

Pour atteindre ces objectifs, les interventions du Centre ont été structurées en composantes assorties d'effet, de produits et d'activités suivant une chaîne des résultats

Impacts socio-économiques

En fonction de l'engouement des différentes parties prenantes du projet, les retombées de l'incubateur de la CCIMA peuvent être multiples :

- Réduire le chômage des jeunes, de l'exode rural et du sous-emploi ;
- Améliorer la qualité de vie des acteurs locaux intervenant dans le projet ;
- Réduire des risques de non remboursement des crédits (confiance des banquiers) ;
- Améliorer, faciliter l'accès aux parrains, à l'information et au capital de démarrage ;
- Surmonter les défaillances du marché, accélérer le développement régional, générer les emplois ainsi que les recettes et les impôts, et servir de preuve de l'engagement politique en faveur des petites entreprises ;
- Renforcer la collaboration entre les universités et les milieux d'affaires ;
- Développer la culture entrepreneuriale ;
- Améliorer les connaissances des jeunes sur l'entrepreneuriat et la maîtrise des outils de création d'entreprise au Cameroun ;
- Accroître les opportunités locales de création d'entreprise et d'emplois dans la filière agro-végétale du Cameroun ;
- Renforcer les compétences des jeunes promoteurs des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises sur les bonnes pratiques agroalimentaires ;
- Faciliter l'accès au crédit pour les Très Petites, Petites et Moyennes entreprises ayant bénéficié du programme de renforcement des capacités ;
- Sédentariser les jeunes camerounais via l'insertion et le développement d'une activité économique

Initiative

Au cœur du holidays transformation

25 jeunes ont reçu des formations pratiques dans le cadre des vacances utiles du Centre d'incubateur de la CCIMA. Rapport élogieux présenté par le CIP.

Le capital humain constitue un facteur clé au développement économique et en particulier à l'industrialisation d'un pays. En effet, il est indispensable pour une société qui ambitionne de booster son secteur industriel de disposer d'une main d'œuvre suffisante et de bonne qualité. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques adéquates dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accessibilité aux facilités sociales de base et de la protection sociale.

Dans le secteur de l'éducation et de la formation, le Gouvernement se donne comme vision de promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays. Les objectifs stratégiques poursuivis sont : garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ; atteindre un taux d'achèvement de 100% au niveau primaire ; réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ; et accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire et de 18% à 35% au niveau supérieur.

La mise en adéquation formation-emploi et Amélioration du système d'insertion professionnelle porte principalement sur l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du secteur productif en main d'œuvre et la mise en place d'un dispositif d'apprentissage.

La CCIMA à travers le CIP a voulu implémenter cette stratégie.

Ceci passe par la mise en activité des jeunes à travers des sessions intenses telles que le camp de vacances utile. Pour cette première édition de camp de vacances, nous avons accueilli 25 jeunes âgés de 8 à 15 ans, plusieurs quartiers de la ville de Douala, pour une durée d'un mois (du 31 juillet au 31 août 2023). Cependant, pour cette session de formation, la CCIMA vise à développer un écosystème propice à faire germer des jeunes, une philosophie de l'entrepreneuriat. Chaque semaine de ce mois de formation faisait l'objet d'un thème dont animé par 20% des cours théoriques et surtout 80% des séances de production pratique. 84% des jeunes reçu connaissance de camps de vacances mais

seul 60% avait déjà pris part au camp de vacances. A l'issue de cette première édition organisée par le CIP/CCIMA, 72% des jeunes sont globalement très satisfaits, 20% sont satisfaits et 8% sont peu satisfaits. Parallèlement, 68% des parents de ces jeunes sont très satisfaits, 20% satisfaits et 12% des parents ne se sont pas prononcés.

Un contexte favorable à l'entrepreneuriat jeune

La problématique de l'entrepreneuriat jeune prend de plus en plus d'envergure dans le contexte économique actuel aux vues de la difficulté de cette tranche de la population à accéder à des emplois rémunérés. Le rapport principal de la phase 1 de l'enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) de 2010 produit par l'institut National de la Statistique (INS) fait les constats ci-après :

- Les jeunes de 15-34 ans représentent 34,3% de l'ensemble de la population. Ils sont en proportions plus nombreux au milieu urbain (41,6%) qu'en milieu rural (29,7%). Ceux de sexe masculin représentent 32,9% de la population, et ceux de sexe féminin 35,6%.

- Le taux d'activité des jeunes est 69,8%. Ce taux d'activité est plus élevé chez hommes (76,2%) que chez les femmes (64,1%). Et ceux indépendamment de la région d'enquête et du milieu de résidence. Le taux de sous-emploi en milieu jeune est lui de 71,4%

- Le taux de chômage au sens élargi des jeunes ayant suivis un cursus d'enseignement supérieur est de 27,1%

- Le secteur informel (agricole et non agricole) est le secteur dans lequel la grande majorité des jeunes (92,0%) exercent leur emploi. La part de l'emploi des jeunes dans le secteur formel reste faible (7,9%)

D'après les données datant de 2018 de la Banque Mondiale, le pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans au Cameroun (estimations modélisées par l'OIT) est seulement de 5,8%. Ces différents chiffres tendent à démontrer la difficulté d'accès au marché du travail en milieu jeune. A cet effet le gouvernement a décidé de mettre en place un plan alternatif à travers divers programmes encourageant l'auto-emploi à savoir :

- **PAJER-U** : C'est le programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine créée en 2007 par

le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique. Son objectif est de combattre efficacement le chômage et la précarité en milieu jeune à travers des programmes d'encadrement techniques et financiers dans le but d'en faire de petits entrepreneurs.

- **PIFMAS** : Il s'agit du Projet d'insertion Socio-économique des jeunes par la création des microentreprises de fabrication du matériel sportif. Créé aussi par le MINJEC il a promu l'emploi et l'auto-emploi par la fabrication et la vente du matériel sportif.

- **PIFMAS** : Il s'agit du Projet d'insertion Socio-économique des jeunes par la création des microentreprises de fabrication du matériel sportif. Créé aussi par le MINJEC il a promu l'emploi et l'auto-emploi par la fabrication et la vente du matériel sportif.

- **PIASSI** : C'est le Programme d'Appui aux acteurs du secteur informel. Créé en 2004 par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sa mission principale est d'accompagner financièrement les jeunes promoteurs camerounais par le biais des communes qui se chargent des vérifications de localisation et de vérification de l'effectivité des projets entrepris par ceux-ci.

Le Plan triennal "Spécial Jeunes" : Il se définit comme l'instrument majeur par lequel le gouvernement entend booster l'insertion des jeunes. L'idée épouse les objectifs de développement durable. De même, le plan vise le renforcement des capacités opérationnelles des programmes gouvernementaux pour atteindre davantage de jeunes et améliorer considérablement la qualité des services.

- **PARU-JEDI** : C'est un Programme d'aide au retour et à l'insertion des jeunes de la diaspora. Mis en place en février 2017 et paraphé par le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Il est un mécanisme de mobilisation des jeunes camerounais à l'étranger en vue de leur retour et leur insertion économique. Le programme s'intéresse davantage aux camerounais à l'étranger porteurs de projets professionnels ou entrepreneuriaux désirant s'installer au pays.

Malgré les divers programmes et projets mis en place par les autorités afin de résorber le problème, la recrudescence de jeunes à la recherche d'emplois se fait de plus en plus pesante. Selon des chiffres relayés par le Groupement Inter Patronal du Cameroun

(GICAM), environ 100 000 nouveaux demandeurs d'emplois arrivent chaque année sur le marché du travail. Et les diplômés issus de l'enseignement supérieur sont malheureusement les plus nombreux dans cette cohorte. A cet effet et aux vues de l'urgence qui s'y dégage, il est impératif de mettre sur pied des structures de base qui pourront permettre de solutionner cette problématique. Ces structures auront pour objectifs de former, conseiller, suivre et accompagner cette nouvelle génération d'entrepreneurs et d'innovateurs, d'où la mise en place des clubs d'entrepreneuriat au sein des structures universitaires.

Il faille dire aussi que ce n'est que durant ces cinq dernières années que la professionnalisation de l'éducation dès les premières strates (école primaire et secondaire) se fait de plus en plus ressentir. La CCIMA en tant que bras séculier du secteur public et privé dans la formation professionnelle s'est donné pour mission d'initier nos jeunes enfants dans les métiers de la transformation agroalimentaire à travers un programme ludique d'apprentissage et de jeux éducatifs qu'on a dénommé "HOLIDAYS TRANSFORMATION". Il s'agit là d'un programme pilote qui sera axé sur la petite enfance (enfants et adolescents) désireux de découvrir les fondamentaux de la transformation agroalimentaire à travers un programme de formation taillé sur mesure et spécialement adapté à leur âge.

Le concept « HOLIDAYS TRANSFORMATION » est un projet pilote sur un mois qui visait à former et à capaciter les jeunes enfants scolarisés (primaire et secondaire) durant leur période de vacances en leur faisant découvrir les métiers de la transformation agroalimentaire, dans un cadre adapté et professionnel tout en étant ludique. Il s'agit ici de leur montrer comment transformer des aliments (matières premières) pour obtenir au final un produit consommable par de potentiels clients (produits finis). Il sera aussi question d'inculquer de manière tout à fait insidieuse quelques notions fondamentales d'entrepreneuriat à ces apprenants tout en restant totalement léger et dans le divertissement.

Les apprenants devront au terme de leur mois d'apprentissage pouvoir produire un produit consommable tout en respectant les normes de production en vigueur dans une usine.

Problématiques

Pendant les temps de vacances les jeunes ne se fatiguent de sillonner les coins et recoins de nos villes et de la ville de Douala en parti-

culier. Entre le snack-bars les lieux de concert et les marchés, sur les trottoirs, le catalogue est connu d'avance. Ils mènent les activités qui parfois ne sont pas de leur âge. Les occupations les plus courants qui animent les jeunes pendant les vacances sont entre autres la vente à la sauvette : la sortie des vendeurs ambulants dans la ville de Douala et les autres villes du Cameroun ne cesse d'être relayée.

Les fêtes : si les villes de Douala, Yaoundé et les autres grandes métropoles du Cameroun ne tarissent pas de jours d'ambiances, les grandes vacances sont leur haute saison. Dans cette observation, le clou du spectacle sera de croiser dans chacun de ces espaces de joie, des jeunes survoltés.

Pourtant la jeunesse Camerounaise étant le fer de lance de la nation constitue une force majeure pour le développement de celui-ci. C'est ainsi donc que se pose le problème de l'occupation des jeunes pendant les vacances. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la dotation des jeunes à l'esprit d'entrepreneuriat tout en leur donnant des outils nécessaires à l'amour de la patrie et à la transformation dont ils en feront usage actuellement pour certains et au moment opportun pour d'autre.

Des Objectifs

En mettant en place ces sessions d'apprentissage, la CCIMA vise à développer un écosystème propice à faire germer en eux « la philosophie de l'entrepreneuriat ». Nous désirons à travers ce programme faire naître des vocations dans le domaine et ainsi former par la suite au sein du Centre les futurs capitaines d'industrie du secteur. Nous avons aussi souhaité démystifier les activités liées à la transformation agroalimentaire et permettre à tout jeune intéressé par le domaine de se lancer. Enfin nous souhaitons aussi avoir un impact social fort en permettant aux jeunes d'avoir des vacances utiles grâce à l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de nouvelles passions.

De manier spécifique

Il s'agira plus particulièrement de :

Faire découvrir à ces jeunes la réalité d'une usine de transformation et la rigueur que cela impose ;

Mettre sur pied un programme d'apprentissage spécifique dédié à cette tranche tout en y insérant un volet ludique et hautement participatif ;

Mettre en place des ateliers de mise en conditions réelles ;

Développer un esprit concurrentiel et compétitif afin de toujours avoir en eux la nécessité de cultiver de manière permanente la notion du dépassement de soi ;

Créer et de développer non seulement des passions et des vocations, mais aussi de les former autrement en les capacitant dans un domaine à fort potentiel économique ;

Construire en cette jeune génération un esprit permanent d'innovation mais aussi de collaboration ;

Créer un maillage à travers ces jeunes venus de divers horizons à travers des mini projets de groupe ;

Des résultats attendus

La capacitation de ces jeunes dans le secteur de la transformation agroalimentaire nous permet de créer un futur vivier de jeunes entrepreneurs désireux de perfectionner dans le domaine et reviendront par la suite poursuivre le cursus de formation normal du Centre.

Nous souhaitons être une alternative viable de formation professionnelle aux yeux des parents mais aussi des enfants désireux d'acquérir des compétences réelles dans le domaine.

Nous voulons susciter de réelles passions pour les métiers de la transformation agroalimentaire et par la suite faire germer une nouvelle ère d'entrepreneurs agricoles mieux formés et mieux au fait des réalités de leur secteur d'activité.

Sur le plan pédagogique

Cette initiative vise à proposer une alternative viable d'occupation des enfants durant leur période de vacances annuels.

Nous souhaitons aussi nous mettre en partenariat avec les institutions gouvernementales en charge de ce secteur (MINJEC, MINEDUB, MINESEC, MINEJEC) afin de développer des programmes ludiques d'apprentissage à caractère spécifique au profit de ces apprenants particuliers.

Nous voulons permettre aux parents d'occuper différemment les enfants à travers de vraies formations où ceux-ci vont acquérir de réelles compétences dans un domaine qu'ils pourront fructifier à l'avenir.

Des structures organisatrices

La Chambre de Commerce d'Industrie, de Mines et de l'Artisanat (CCIMA)

L'un de la SDN 30 est de faire face à un déficit social majeur, du fait du niveau de la pauvreté qui recule lentement et des inégalités qui ont une tendance à s'aggraver.

DOSSIER

Afin d'apporter sa modeste contribution à l'atteinte des objectifs de la SDN30 la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; et Améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ; la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat et le Président EKEN Christophe , ont à travers ses missions d'intérêts public et d'intérêt professionnel, initié depuis 2008, le projet de création du Centre d'Incubation Pilote (CIP) avec le concours du Gouvernement, des partenaires techniques et financiers, locaux et étrangers.

Un incubateur est un dispositif d'accompagnement de jeunes porteurs de projet, de la phase de l'idée de projet, jusqu'au stade de la maturation de l'entreprise créée. Les services d'incubation interviennent pour réduire le taux de mortalité des jeunes entreprises et leur assurer un développement réussi dans la phase de démarrage (sur 18 mois à 36 mois).

Le Centre d'Incubation Pilote (CIP)

Inauguré le 22 Novembre 2022 le CIP 2ème génération, est un incubateur équipé d'un bloc administratif et technique comprenant un laboratoire d'analyses agroalimentaires, deux salles de formation moderne, une salle informatique, un « commun place » et, surtout, un plateau technique de transformation des produits agropastoraux..

Ces infrastructures lui permettent donc de proposer aux entrepreneurs une véritable offre d'accompagnement en vue de leur apprendre le métier qu'ils se proposent d'adopter :

- En leur dispensant une petite partie théorique,
- En les immergeant dans le milieu professionnel, au sein des entreprises dirigées par leurs référents et
- En les encadrant dans les travaux pratiques réalisés sous l'œil des experts et des techniciens du CIP, à l'aide des équipements du CIP.

Perspectives de 2022 à 2027

L'objectif du Centre d'incubation sera de contribuer au développement économique et social du Cameroun en favorisant la création d'entreprises innovantes ; viables ; soutenable de transformation des produits locaux agropastoraux en général et les filières manioc en particulier à travers l'incubation et la

pépinière d'entreprise.

La structure vise à soutenir le développement d'entreprises rentables, innovantes ; viables ; soutenable, gérées par les jeunes hommes et femmes, dans les filières agro pastorales porteuses, pour contribuer au développement d'une agriculture performante, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire à travers l'incubation et la pépinière d'entreprise.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Fournir des appuis adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agro-pastorales performantes par les jeunes ;
- Promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agro-pastorales de jeunes.

Impact socio-économique

En fonction de l'engouement des différentes parties prenantes du projet, les retombées de l'incubateur de la CCIMA peuvent être multiples :

Réduire le chômage des jeunes, de l'exode rural et du sous-emploi ; Améliorer la qualité de vie des acteurs locaux intervenant dans le

projet ; Réduire des risques de non remboursement des crédits (confiance des banquiers) ; Améliorer, faciliter l'accès aux parrains, à l'information et au capital de démarrage ; Surmonter les défaillances du marché, accélérer le développement régional, générer les emplois ainsi que les recettes et les impôts, et servir de preuve de l'engagement politique en faveur des petites entreprises ; Renforcer la collaboration entre les universités et les milieux d'affaires ; Développer la culture entrepreneuriale ; Améliorer les connaissances des jeunes sur l'entrepreneuriat et la maîtrise des outils de création d'entreprise au Cameroun ; Accroître les opportunités locales de création d'entreprise et d'emplois dans la filière agro-végétale du Cameroun ; Renforcer les compétences des jeunes promoteurs des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises sur les bonnes pratiques agroalimentaires ; Faciliter l'accès au crédit pour les Très Petites, Petites et Moyennes entreprises ayant bénéficié du programme de renforcement des capacités ; Sédentariser les jeunes camerounais via l'insertion et le développement d'une activité économique. Déroulement des activités

Déroulement des activités

	Semaine 1 31/7 - 3/8 2023	Semaine 2 7 - 10/8 2023	Semaine 3 16 - 17/ 2023	Semaine 4 21 - 24/2023	Semaine 5 28 - 30/8 2023
Lundi	Cours théorique				Évaluation théorique et pratique
Mardi	Cours théorique				
Mercredi	Cas pratique				Remise de parchemin
Jeudi	Production				

Figure 1: chronogramme des activités

Pour cette première édition, le Centre d'Incubation Pilote (CIP) à accueillir 25 jeunes (figure 2) venant de plusieurs quartiers de la ville de Douala. Dans cet effectif, nous enregistrons : 56% de jeunes du genre masculin ; 44% de jeune du genre féminin

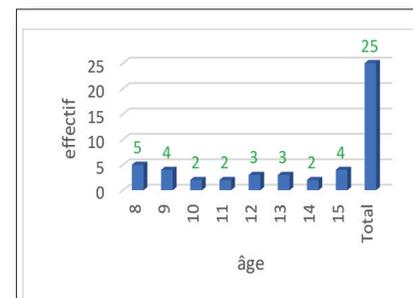


Figure 2: effectif

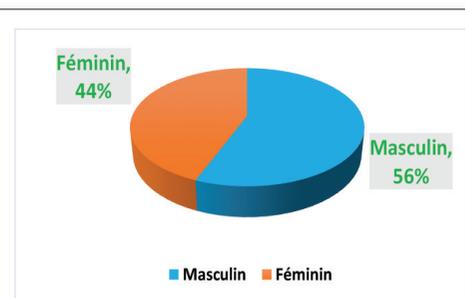


Figure 3: taux de participation

Dans cet effectif, nous enregistrons 56% de jeunes du genre masculin et 44% du genre féminin. Ce faible taux de participation de jeune fille peut s'expliquer par la résistance des parents à se séparer de leur jeune fille

encore supposée fragiles. Ceci se fait sans mesurer l'impact qu'aurait l'éclosion de leur potentiel génie (susciter par cet évènement) dans leur environnement et même dans la société.

II.2.2- répartition du genre par âge

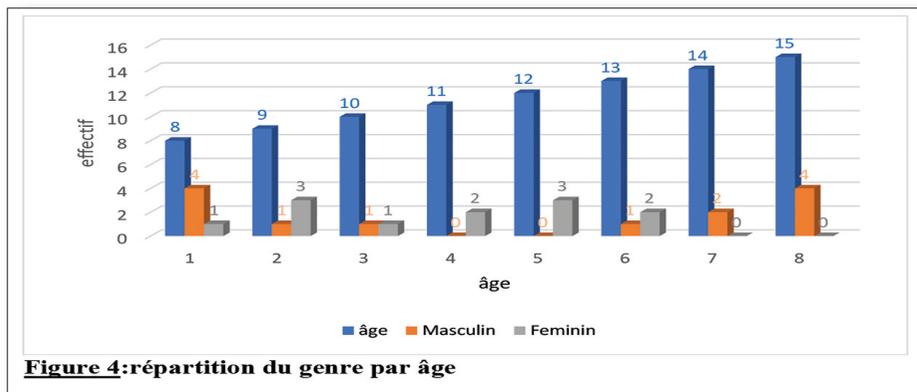


Figure 4: répartition du genre par âge

L'analyse du graphe de la figure 4 ci-dessus ci-dessous nous montre que :

- Parmi les 5 jeunes de 8 ans, il y a 4 du genre masculin et 1 du genre féminin
- Parmi les 4 jeunes de 9 ans il y a 1 du genre masculin et 3 du genre féminin
- Parmi le 2 jeunes de 10 ans il y a 1 du genre masculin et 1 du genre féminin
- Les 2 jeunes de 11 ans sont du genre féminin
- Les 3 jeunes de 12 ans sont du genre féminin
- Parmi les 3 jeunes de 13 ans il y a 1 du genre masculin et 2 du genre féminin
- Les 2 jeunes de 14 ans sont du genre masculin
- Les 4 jeunes de 15 ans sont du genre masculin

Phase de cours théorique

Le camp de vacance organisé au CIP était constitué de plusieurs rubriques parmi lesquels les cours théoriques. Cette partie était dispensée par de professionnels de plusieurs domaines à savoir :

Le patriotisme et le réarmement morale, il a été question de booster chez les enfants le sentiment d'appartenance et d'attachement à leur pays. Et dont la persistance est attribuée à sa fonction de maintien de la cohésion du groupe national au service de l'Etat ; dans la mesure où il favorise le respect des obligations civique dans la société.



- **Technique de l'agroalimentaire**, dans cette rubrique les enfants ont été initiés aux bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et aux bonnes pratiques de fabrication (BPF). Il leur a été donné également les différentes techniques de production de produits, tout en respectant les règles d'hygiène nécessaire pour l'abstention d'un produit sain. Quatre (4) spéculations ont été choisies pour la pratique à savoir, la production de jus naturel de fruits, le fumage de poulet, la production de compote et confiture et la production de la farine panifiable de manioc.

Phase pratique

- Production de jus naturel de fruit

Dans cette spéculations, deux saveurs ont été produites : jus d'ananas et de pastèque. Les étapes de production sont effectuées dans le respect scrupuleux des conditions d'hygiène et de limitation de risque de contamination.



DOSSIER

Le made in Cameroon

De la façade folklorique à l'approche stratégique pour le développement

Par Dr Begoumenie Bertrand

Email : begoumenie@gmail.com

UNIVERSITE PROTESTANTE

D'AFRIQUE CENTRALE (UPAC)



Made In est une expression qui dans le cadre des productions du secteur secondaire indique le pays dans lequel un bien quelconque est produit ou fabriqué. Au plan marketing, elle sert également à exprimer un label rappelant la qualité du bien proposé au marché. A ce titre, le concept Made in est un instrument de conquête de parts de marché, surtout sur le plan international.

Les pays africains, le Cameroun en particulier, semblent séduits par ce concept et l'utilisent pour tenter de manifester une identité commerciale ou encore pour démontrer ce qu'ils savent faire. C'est ainsi qu'au Cameroun, ce label se confine, pour l'essentiel, sur les produits cosmétiques, agroalimentaires, musicaux, textiles et dans la papeterie. Ce n'est pas rien certes, mais c'est la dimension folklorique du concept de Made In.

En réalité, le concept de Made In est plus complexe. Il ne veut pas forcément dire que la production appartient aux nationaux, notamment les artisans, tel que l'on semble le comprendre au sud du Sahara, réduisant de la sorte le Made in à une sorte de Made by nationaux. Made in renseigne fondamentalement sur le territoire à l'intérieur duquel le bien est fabriqué. Dans ce cas, le bien peut être produit par une compagnie étrangère implantée dans un autre territoire servant d'atelier de production.

La stratégie de délocalisation des unités de production, en vue de minimiser les coûts à partir de la présence massive d'une main-d'œuvre nombreuse et plus ou moins qualifiée, a fini par faire de la Chine l'atelier du monde, c'est-à-dire un pays dans lequel d'autres pays installent des unités de production. De tels produits sont tous estampillés « Made in China », mais n'appartiennent pas à la Chine et n'ont pas pour vocation de manifester une quelconque identité commerciale ou culturelle chinoise.

A la limite, l'on peut lire sur de ces produits : « American formula » pour indiquer que c'est avec la technologie américaine que la fabrication est faite. Comme l'on peut aisément l'imaginer, il ne s'agit pas, dans ce cas, exclusivement des biens de consommation, mais aussi et surtout des biens d'équipement de toutes sortes : machines, pièces détachées, automobiles, produits chimiques, meubles, appareils électroménagers, etc.

L'avantage de cette approche du Made in, débarrassé de la tendance du Made by, est qu'elle se concentre sur la production des biens de très grande valeur ajoutée destinés à une part importante du marché mondial. Ce qui n'est pas le cas des chips, du miel dit camerounais, des chaussures en Ndop, etc. Autre chose, avec cette approche stratégique du Made in, les Etats attirent des investisseurs étrangers qui non seulement contribuent au PIB, mais introduisent également le savoir-faire technologique dans les pays qui accueillent leurs unités de production ou de transformation des biens primaires, réduisant au passage les taux de chômage et d'émigration clandestine. Il y a donc là toute une stratégie d'importation des technologies qui, à terme, contribuerait à l'autonomie technologique et à la maximisation des profits issus de l'exploitation des matières premières.

Il faut donc repenser le Made for (la finalité) de notre Made in. L'on doit passer du Made for commercial or cultural identity au Made for technological autonomy and competitiveness. Cela est tout à fait possible. Il faudrait entre autres : réduire les importations de biens de consommation au profit de l'importation des technologies nécessaires à la fabrication des biens de consommation jusque-là massivement importés. Cela passe par la création d'un environnement des affaires incitatif et attractif pour d'éventuels investisseurs étrangers dans les secteurs

concernés. Cela passe également par l'option de transformation locale de nombre de matières premières ; ce qui implique une limitation des exportations de matières à l'état brut. Cela passe enfin par la formation de la jeunesse et la sensibilisation de la population.

Les cadres de formation d'ingénieurs devraient mettre l'accent sur l'approche stratégique du Made in pour produire une main-d'œuvre abondante et qualifiée qui attirerait les délocalisations au Cameroun. Ces formations devraient également préparer leurs produits à capter les marchés ruraux. Le Made in Cameroon actuel se concentre sur la demande en milieux urbains. Or, en matière de biens d'équipement, les campagnes expriment de nombreux besoins liés aux activités agraires. Peut-on avec cohérence s'attendre à ce que soient produites en France ou aux Etats-unis des machines facilitant la récolte des arachides, par exemple ? Cela doit relever de l'initiative du Made in Cameroon, soit par importation de la technologie, soit par l'innovation nationale. La formation des ingénieurs devrait pleinement intégrer cette dimension stratégique du Made in Cameroon for technological autonomy and competitiveness.

Les mécènes sont appelés à soutenir l'Etat dans ce domaine en apportant le soutien financier nécessaire à la production en masse et à la promotion des innovations technologiques qui se font sur le territoire camerounais. La population devrait être sensibilisée par une éducation au patriotisme économique et technologique dont l'intérêt serait de faire du Cameroun un atelier...

Le Made in Cameroon se doit de passer de la façade folklorique à la démarche stratégique, s'il veut efficacement contribuer au développement économique du Cameroun, et en faire un atelier important de la production mondiale.

Pour toutes vos annonces dans le magazine La Chambre, contactez le Cabinet de communication et de services YEDIDIA GROUP, mandataire de la Chambre de Commerce d'Industrie des Mines et de l'Artisanat



- Contenus média, multimédia et web
- Stratégies de communication et média
- Visibilité média et web
- Musique et culture
- Graphisme design

BP. : 33012 Yaoundé - Cameroun
Tél.: +237 678 120 178 / 696 740 390
Email : contact@yedidia.cm
jonasyedidia@gmail.com

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

000333

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY AND
TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

18 DEC 2023

ARRETE N° AR _____/A/MINMIDT/SG/DAJ/DDQ DU _____
PORTANT ATTRIBUTION D'UN AGREMENT A L'EXPLOITATION D'UN LABORATOIRE DE
CONTROLE QUALITE DES DENREES ALIMENTAIRES

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,**

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°96/12 du 05 aout 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
Vu la loi n° 98/015 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
Vu le décret n° 99/818/PM du 09 novembre 1999 fixant les conditions d'implantation et d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ;
Vu le décret n° 99/820/PM du 09 novembre 1999 fixant les conditions d'agrément des personnes physiques ou morales à l'exploitation des laboratoires de contrôle de la pollution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°218/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
Vu le décret n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Considérant la demande introduite par le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), 223 42 67 87, BP 4011 Douala,

ARRETE :

Article 1^{er}. - OBJET ET PRINCIPE

- (1) Le présent Arrêté porte attribution d'un agrément à l'exploitation d'un laboratoire de contrôle qualité des denrées alimentaires au Centre d'Incubation Pilote (CIP) de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), 223 42 67 87, BP 4011 Douala (CCIMA).
- (2) Le contrôle de l'activité visée à l'alinéa 1 ci-dessus est placé sous la surveillance de l'Administration en charge des Etablissements Classés.
- (3) L'agrément est strictement individuel, incessible, non transférable et ne peut être loué.

Article 2.- DOMAINE D'APPLICATION

- (1) Le présent agrément couvre les domaines ci-après :
 - analyses physico-chimiques ;
 - analyses microbiologiques.
- (2) L'agrément attribué au CIP de la CCIMA ne couvre que les domaines visés à l'alinéa (1) ci-dessus.
- (3) Toutefois, si le CIP de la CCIMA effectue des analyses autres que celle figurant à l'alinéa (1) ci-dessus, elle est tenue d'en informer le Ministre chargé des établissements classés et d'établir une comptabilité séparée entre les domaines initiaux et ceux nouveaux.

Article 3.- VALIDITE

- (1) Le présent agrément est valide pour une durée de trois (03) ans renouvelables.
- (2) La demande de renouvellement, présentée sous la même forme que la demande initiale, est adressée au Ministre chargé des Etablissements Classés, quatre (04) mois avant la date d'expiration de l'agrément en cours.

Article 4.- : FRAIS D'ANALYSES

- (1) Le montant des frais d'analyse des effluents perçus par le Laboratoire du CIP de la CCIMA est reparti entre lui et le Trésor public suivant les modalités fixées par Arrêté conjoint des Ministres Chargés des Finances et des Etablissements Classés.
- (2) Les frais d'analyse visés à l'alinéa (1) ci-dessus sont immédiatement reversés à la caisse de l'Agent Intermédiaire des recettes de l'Administration en charge des Etablissements Classés.

Article 5.- PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Pour les activités liées au présent agrément, le titulaire est tenu de respecter les conditions définies ci-après :

- faire parvenir au Ministre chargé des Etablissements Classés avant le 31 juillet de chaque année, le rapport d'activité de l'année budgétaire précédente ainsi que le rapport financier;
- dresser après chaque opération, un rapport ou procès-verbal qui sera signé par le Délégué Régional territorialement compétent. Tout manquement à cette obligation entraîne la nullité de l'opération ;
- se prêter aux actions de surveillance administrative qui pourraient être réalisées par l'administration en charge des Etablissements Classés ou par une personne mandatée par ladite administration, **au moins deux (02) fois par an en tant que de besoin**, pour vérifier le respect des prescriptions administratives et techniques du présent Arrêté.
- participer aux réunions organisées par l'Administration chargée des Etablissements Classés, en vue de s'assurer de la coordination nationale entre les personnes et structures agréées à l'exploitation des laboratoires de contrôle de la pollution ;
- participer en tant que de besoin aux travaux de normalisation nationaux portant sur l'exploitation des laboratoires;
- faire connaître clairement à l'Administration chargée des Etablissements Classés et aux usagers du laboratoire, la grille des prix des prestations liées aux interventions effectuées dans le cadre du présent Arrêté.

Article 6.- SANCTIONS

Le non-respect des dispositions légales et réglementaires, ainsi que des dispositions souscrites au titre du présent Arrêté, expose le titulaire au prononcé des sanctions administratives et judiciaires prévues par les textes en vigueur.

Article 7.- NOTIFICATION ET PUBLICATION

Le présent Arrêté sera notifié à la **Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), 223 42 67 87, BP 4011 Douala, par tout moyen laissant trace écrite.**

Article 8.- EXECUTION

Le Chef de la Division du Développement de la Qualité est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui prend effet dès sa date signature. Lequel sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera./-

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (ai),**

Ampliations

- CAB/MINMIDT/Ydé;
- MINFI;
- Toutes les Délégations Régionales/MINMIDT;
- INTERESSE(E);
- ARCHIVES/CHRONO.



PT. FUH CALISTUS GOM



ECHOS DES REGIONS



Ngaoundéré

Le Made in Cameroon en vitrine

C'est lors des Journées Consulaires Promotionnelles (JCP) d'exposition-vente des produits locaux.

Du 25 octobre au 28 octobre 2023, l'esplanade de la Délégation Régionale de la CCIMA pour l'Adamaoua, à Ngaoundéré a servi de cadre aux expositions-ventes des produits locaux. Une initiative visant la promotion des produits Made in Cameroon. Il était question de soutenir les producteurs locaux et à sensibiliser le public sur l'importance de la consommation locale, ce qui entre en droit ligne des missions de la CCIMA. En effet, lors de la célébration de son centenaire, la CCIMA a décidé de faire du "Made in Cameroon" un volet essentiel de son action à travers l'organisation des « Journées Consulaires Promotionnelles (JCP) » à des fréquences régulières dans ses dix délégations régionales.

Ainsi, pendant quatre jours, l'événement a réuni 30 exposants. Les expositions comprenaient une large gamme des produits agroalimentaires, cosmétiques, d'artisanats et d'autres produits fabriqués localement.

« Les JCP d'exposition-vente des produits locaux ont connues un franc succès à pratiquement 80%, attirant un nombre de visiteurs tout au long de l'événement. Les exposants ont également exprimé leur satisfaction quant à la visibilité et aux ventes générées lors de la foire

et aux différentes remarques apportées par les responsables du MINMIDT et de la CCIMA », résume Pidome Adamou, Secrétaire régional de CCIMA Adamaoua. L'événement a permis de mettre en avant la richesse et la diversité des produits locaux, ainsi que le savoir-faire des producteurs locaux. Il a également contribué à sensibiliser le public à l'importance de soutenir l'économie locale et de consommer des produits locaux, en mettant en évidence les avantages sociaux, économiques et environnementaux de cette pratique. En outre, la foire a permis de créer des opportunités de réseautage et de renforcement des liens entre les exposants, les visiteurs et les partenaires.

Parmi les points forts de la foire, l'on peut citer : la diversité des produits exposés, reflétant la richesse de la région ; l'implication active des exposants dans la promotion de leurs produits ; la participation importante du public, démontrant un intérêt croissant pour les produits locaux ; la qualité de l'organisation et de la logistique de l'événement.

Les JCP n'ont pas seulement été une foire d'exposition-vente des produits locaux, mais également une occasion pour l'équipe de la Délégation Régionale de la CCIMA et de la Dé-

légation régionale du MINMIDT de l'Adamaoua d'examiner les produits exposés afin d'apporter des idées d'amélioration à l'endroit des producteurs et/ou trouver des stratégies d'accompagnement de ces derniers; de déceler également les produits qui méritent un accompagnement et qui peuvent apporter de la plus-value à l'économie nationale.

Suite aux observations apportées sur les produits exposés aux JCP, des initiatives nécessaires à l'amélioration seront prises par la délégation régionale de la CCIMA et celle du MINMIDT. Il s'agit entre autres, de la certification des produits, du contrôle qualité des produits, le conditionnement et l'étiquetage des produits.

Les produits retenus qui méritent un suivi, un accompagnement et l'attention de l'Etat afin de booster l'économie locale de la Région de l'Adamaoua sont entre autres Le manioc (transformation : farine panifiable pour du pain, farine destinée à la consommation des ménages, amidon, etc), la patate (transformation : farine panifiable pour du pain, etc), la viande (transformation : charcuterie-boucherie, farine de sang, poudre et colle d'os, etc).



*Heureuses fêtes
de fin d'année*

Bonne année 2024





Le CIDE de la CCIMA rénové



Grâce à un partenariat avec la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF), avec l'appui technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), la CCIMA a renforcé ses services d'information, notamment son Centre d'Information et de Documentation Economique (CIDE), pour permettre à cette structure de devenir une référence en matière d'information économique au Cameroun.

1. Consultation de la documentation

- Périodiques
- Annuaire spécialisés (Supports papier et Cd-Rom)
- Actualité réglementaire
- Etudes et rapports spécialisés

4. Information économique

- Statistiques du commerce extérieur
- Statistiques diverses
- Analyse de l'actualité économique

6. Information réglementaire

- Réglementation nationale (fiscalité, textes réglementaires)
- Réglementation internationale (Traité OHADA, accords commerciaux, etc.)

2. Recherches documentaires

- Recherches documentaires simples
- Sélection d'articles de presse
- Informations pays

5. Information commerciale

- Fournisseurs et partenaires étrangers
- Procédures de création d'entreprises
- Agenda commercial (Forum d'affaires, foires, salons ou expositions spécialisées)
- Opportunités d'affaires (appels d'offres, partenariats commerciaux, etc.)

3. Profil d'entreprises

- Données de base (raison sociale, contacts, localisation, activité, produit/service)
- Sélection suivant plusieurs critères

7. Service Internet & Photocopie

- Assistance
- Impression
- Photocopie

LE CIDE, POUR QUI ?

- Les opérateurs économiques
- Les élèves, étudiants et enseignants
- Les employés du secteur privé et fonctionnaires
- Les professions libérales et les chercheurs indépendants
- Les administrations publiques et privées
- Les représentations diplomatiques.